

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

CREDOC

LES MANOEUVRES EN FRANCE

Sou1974-2126

1974

Les manoeuvres en France / V.
Scardigli, P-A Mercier. (Déc.
1974).

CREDOC•Bibliothèque



ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION
ARE - 75634 PARIS CEDEX 13 TEL. : 707-97-59

NS 2126

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

R⁵ 27

C.R.E.D.O.C.

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

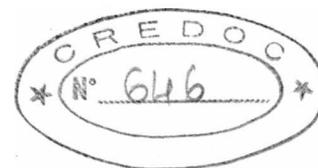
Division Analyse Sociale et Prospective

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Direction de la Prévision

LES MANŒUVRES EN FRANCE

Recherche réalisée par Pierre-Alain MERCIER



Direction scientifique : Victor SCARDIGLI

Collaboration : Pierre MACLOUF

Pierre-Alain MERCIER / YG

N° 4 368

Décembre 1974

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
 <u>CHAPITRE I</u>	
<i>PLACE DES MANOEUVRES AU SEIN DE LA POPULATION GLOBALE</i>	8
- <i>Importance actuelle de cette population</i>	8
- <i>Evolution de la part des manoeuvres au cours des dernières années</i>	10
 <u>CHAPITRE II</u>	
<i>ORIGINE, COMPOSITION ET REPARTITION DE LA POPULATION DES MANOEUVRES</i>	14
- <i>Origine des manoeuvres</i>	14
- <i>Caractéristiques démographiques de la population des manoeuvres</i>	19
- <i>Répartition des manoeuvres dans le système de production</i>	25
 <u>CHAPITRE III</u>	
<i>LES CONDITIONS DE VIE DES MANOEUVRES</i>	31
- <i>L'éducation</i>	31
- <i>Travail et revenus</i>	34
- <i>Caractéristiques démographiques et familiales</i>	41
- <i>Autres éléments des modes de vie</i>	43
 <u>CHAPITRE IV</u>	
<i>L'HORIZON SOCIAL DES MANOEUVRES</i>	49
QUELQUES HYPOTHESES EN GUISE DE CONCLUSION	55
PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTES	60

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La recherche réalisée en 1973 - 1974 sur "Les Inégalités en France" nous a conduit à déterminer un certain nombre de groupes sociaux particulièrement défavorisés dans la plupart des aspects de leurs modes de vie.

Ainsi , salariés agricoles, manoeuvres de l'industrie, personnels de service, et retraités des catégories **socio**-professionnelles modestes connaissent-ils, sur le plan économique, mais aussi sur les plans démographique et socio-culturel, des conditions de vie très inférieures à celles de la moyenne des ménages français.

Pour ces catégories, les inégalités se cumulent et leur action combinée accroît la fréquence des phénomènes de paupérisation, voire de marginalisation.

Nous avons choisi, pour cette seconde phase de la recherche, de nous intéresser plus particulièrement à l'une de ces populations "exclues des bienfaits de la croissance " et largement maintenues dans une situation de pauvreté : les manoeuvres de l'industrie.

RAISONS DU CHOIX DE CETTE POPULATION

Les raisons qui nous ont amenés à privilégier les manoeuvres comme objet de notre recherche tiennent à leur importance numérique au sein de la population globale ,et à la contradiction qui existe apparemment entre le maintien de cette catégorie nombreuse et le développement et la modernisation économiques.

Les manoeuvres sont actuellement - d'après les données de l'enquête "emploi" réalisée par l'I.N.S.E.E. en 1972 - près de 1 500 000. Ils représentent 7,1 % de la population active, et 19,0 % de l'ensemble des ouvriers.

En 1954, ils constituaient 5,8 % des actifs et environ 17 % des ouvriers. Il s'agit donc d'une catégorie socio-professionnelle qui a vu son importance croître au cours des 20 dernières années. Si ce mouvement semble s'être stabilisé depuis le recensement de 1962, rien ne permet cependant d'augurer d'une diminution de la part des ouvriers les moins

qualifiés dans un proche avenir. Ces chiffres tendent à nous faire considérer les manoeuvres comme une des principales populations défavorisées en France, à l'heure actuelle et pour les années à venir. On peut à ce point de vue l'opposer au groupe des salariés agricoles, groupe résiduel qui a fortement décru avec la "liquidation" de la France rurale : les salariés agricoles, qui représentaient 6 % des actifs en 1954, n'en représentent plus que 1,8 % (357 000 personnes) en 1972. Si cette tendance se prolonge, à l'horizon 1985, ils ne seront plus que 1 % de la population active.

Le maintien d'une proportion importante de manoeuvres semble aller à l'encontre de l'évolution générale de la société et du système économique français : le développement de la scolarisation et de la formation permanente, la modernisation de l'appareil économique, l'accroissement de la part des emplois tertiaires, et l'importance prise, au sein des organisations ouvrières, par les préoccupations "qualitatives" portant sur la nature et les conditions du travail pourraient en effet faire croire à une diminution notable des emplois non qualifiés.

Nous venons de voir qu'il n'en est rien. Au-delà même du problème que pose l'existence d'un million et demi de manoeuvres au sein du monde ouvrier, il apparaît aujourd'hui, de plus en plus clairement, que le développement du secteur tertiaire se traduit souvent par la création d'un grand nombre d'emplois non ou peu qualifiés, pénibles (1), et que, de ce fait, la "tertiarisation" de notre société ne doit pas nécessairement être interprétée comme un progrès sur le plan des professions ou sur celui des statuts sociaux.

Mais le problème posé par le maintien d'une importante population de manoeuvres se s'inscrit pas seulement dans ce contexte général d'évolution des qualifications. Les manoeuvres et leurs familles, comme nous l'avons montré dans la recherche sur "Les Inégalités", n'ont que fort peu bénéficié de la croissance économique globale. Leur niveau de vie extrêmement bas nous conduit à nous interroger sur la signification de la présence de cette nombreuse population pauvre dans un pays économiquement développé.

Par ailleurs, au niveau méthodologique comme à celui de l'intérêt même de la recherche, le choix de la population des manoeuvres parmi les autres groupes sociaux défavorisés présente les avantages suivants :

- on peut penser à priori qu'il s'agit d'une population relativement homogène quant à son mode de vie et à sa fonction dans le système économique. D'autres groupes sociaux défavorisés sont constitués par des individus dont les situations sont beaucoup plus dissemblables : pour en donner un exemple simple, la dispersion des revenus dans la catégorie des inactifs (2) était en 1965 de 9, tandis qu'elle n'était que de 3,5 chez les manoeuvres.

(1) - On peut citer en exemple la multiplication des emplois de "perforatrices-vérificatrices" liée au développement de l'informatique (voir à ce sujet BAUDELLOT, ESTABLET, MALEMORT "La petite bourgeoisie en France", MASPERO, 1974), ou l'accroissement d'emplois non qualifiés (comme manutentionnaires, caristes ou réassortisseuses) qui tendent à remplacer des emplois plus qualifiés (vendeuses) dans les commerces de grande surface. (voir à ce sujet BARAQUIN, MERCIER "Les hypermarchés", CREDOC, 1973).

(2) - Voir les "Inégalités en France", CREDOC, 1974

- d'autre part le groupe des manoeuvres constitue une catégorie statistique souvent reprise dans les ventilations des informations dont nous disposons, ce qui facilite la collecte des données les concernant.

LIMITES DE LA PORTÉE D'UNE PREMIÈRE RECHERCHE SUR LES MANOEUVRES

Elles découlent essentiellement de la difficulté de définir et de délimiter cette catégorie par rapport aux autres catégories ouvrières.

Les frontières de la catégorie des manoeuvres sont mal définies, mouvantes et ne correspondent pas toujours à une activité professionnelle pouvant être caractérisée. En particulier, il semble très difficile, dans certains cas, de faire la distinction entre O.S. et manoeuvres : les définitions relativement simples de l'I.N.S.E.E. (1) apparaissent insuffisantes pour rendre compte de la multiplicité des situations.

Les entreprises ont souvent tendance à pratiquer une politique de surqualification nominale des travailleurs eu égard à leurs activités réelles et à leur formation ; dans certaines d'entre elles, les emplois les moins qualifiés ont même - officiellement - disparu (c'est le cas de la Régie Renault par exemple). Cette surqualification nominale, dont les raisons peuvent être nombreuses - image de marque de l'entreprise, politique des salaires, problèmes d'embauche, etc.. - et les significations diverses (dans certains cas il y a **déqualification** effective mais pas nominale, dans d'autres cas surqualification nominale mais pas effective) décalent largement les qualifications officielles de celles des tâches effectivement accomplies : on retrouve le même problème de frontière pour délimiter les O.S. des O.P. (2).

Les intéressés eux mêmes sont souvent incapables de se situer avec précision dans cette grille de qualifications : manoeuvres, O.S., O.P. C'est ce que l'I.N.S.E.E. a constaté lors de ses enquêtes sur la formation et la qualification professionnelles en comparant :

(1) - d'après l'I.N.S.E.E. (Code des C.S.P. 1969) la catégorie des manoeuvres est ainsi définie : "Cette catégorie ne comprend que des salariés faisant, en principe, un travail manuel qui ne demande aucune spécialisation ou qualification particulière, à l'exception des manoeuvres agricoles, des manoeuvres des Mines, des femmes de ménage, et de certains emplois classés dans la catégorie des personnels de service". Quant aux O.S. " il s'agit de travailleurs manuels salariés occupant un poste d'emploi qui nécessite une simple mise au courant, mais pas de véritable apprentissage".

(2) - De Guy ROUSTANG, "A-t-on besoin de gens formés" - Esprit - Octobre 1974 :
 " Les appellations *ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés*, ne sont pas attribuées dans les mêmes conditions selon les industries : il semble plus facile d'être classé parmi les qualifiés dans l'automobile que dans le textile par exemple. A l'intérieur même d'une industrie aussi organisée que l'automobile, la politique des salaires ou d'intégration du personnel de certaines firmes les amène à classer *ouvriers qualifiés* certains emplois appelés O.S. par d'autres. Et l'on peut être sûr que l'on cherchera à éliminer progressivement la dénomination quelque peu infamante d'O.S. en recouvrant d'un autre nom la même réalité
 " On peut même prétendre que les statistiques tendront à surestimer les qualifications car si, dans un établissement, des *ouvriers qualifiés* sont ramenés à des tâches d'O.S., l'appellation d'O.Q. ne leur sera pas ôtée ; la *déqualification* est déjà assez frustrante en elle-même et les entreprises savent qu'il y aurait une formidable résistance à un changement de dénomination ".

- d'une part les réponses données par les travailleurs sur leur qualification actuelle à celle qu'ils donnent un an après sur leur qualification de l'année précédente,
- d'autre part, la qualification qu'ils se donnent personnellement à celle que leur donne leur employeur :

" les erreurs sur la qualification ouvrière sont nombreuses et leurs conséquences sont importantes puisque c'est de cette qualification que dépend la catégorie socio-professionnelle des ouvriers ".....
 " Au sein des ouvriers les termes manoeuvre, ouvrier spécialisé, et ouvrier qualifié semblent sinon synonymes, du moins fréquemment employés les uns pour les autres. On note, en outre, que plus la qualification est élevée, plus les déclarations convergent, c'est-à-dire plus les individus ont conscience de leur qualification" l'importance de ces passages prouve l'imprécision de la notion de qualification d'un métier dans l'esprit des personnes interrogées et invite à la prudence dans l'interprétation des flux de qualification ou de "déqualification" que l'enquête peut révéler ".

COMPARAISON DES REPONSES SUR LA QUALIFICATION OUVRIERE EN MARS 1971

(les deux sexes)

Réponse en 1971	Réponse en 1972					
	Manoeuvre	Ouvrier spécialisé	Ouvrier qualifié	Contremaitre	Non déclaré	Total
Manoeuvre.....	62	21	4	-	10	97
%	63,9					
Ouvrier spécialisé.....	12	157	21	1	15	206
%		76,2				
Ouvrier qualifié.....	4	20	148	2	16	190
%			77,9			
Contremaitre.....	1	-	-	30	6	37
%				81,0		
Non déclaré.....	13	13	12	2	(1)	40
Total.....	92	211	185	35	47	570

(1) Cette case est sans intérêt puisqu'on mélangerait professions ouvrières et non ouvrières.

COMPARAISON DES REPONSES DE L'INTERESSE ET DE L'EMPLOYEUR SUR LA QUALIFICATION EN JANVIER 1964

Déclaration de l'individu	Déclaration de l'employeur						
	Manoeuvre	Ouvrier spécialisé	Ouvrier qualifié	Contremaitre	Autre qualification (1)	Aucune qualification déclarée	Total
Manoeuvre.....	37	30	28	-	17	20	132
Ouvrier spécialisé.....	2	36	59	1	11	20	129
Ouvrier qualifié.....	-	1	8	1	1	3	14
Contremaitre (chef d'équipe).....	-	1	1	1	-	1	4
Non déclaré.....	-	2	-	-	-	-	2
Total.....	39	70	96	3	29	44	281

(1) Il s'agit d'appellations qui n'existent pas dans le code habituel de l'N.S.E.E., et que les employeurs ont utilisées pour décrire la qualification de leur salarié : par exemple "E" (convention collective des industries de l'habillement) ou ZA, ou compagnon etc.

Cette imprécision globale quant au contenu effectif de la catégorie que nous avons retenue limite nécessairement la portée d'un certain nombre d'analyses et en rend l'interprétation incertaine.

Pourquoi, dès lors, avoir choisi de nous intéresser aux manoeuvres et non pas, par exemple à un ensemble plus vaste dont les frontières globales auraient été malgré tout plus tangibles (ainsi, par exemple, aurions nous pu étudier globalement l'ensemble des travailleurs non qualifiés(1) - manoeuvres + O.S. - qui est plus facile à opposer à celui des travailleurs qualifiés - O.P seuls, ou O.P. + contremaîtres).

Si nous avons choisi de nous intéresser plus spécifiquement à la population des manoeuvres, c'est essentiellement :

- 1/ - Parce que la nature même des tâches qu'ils effectuent (en général non directement productives) induisent certaines caractéristiques spécifiques (forte mobilité, faible protection de l'emploi, etc..)
- 2/ - Parce que ils n'ont que très rarement fait l'objet de recherches alors que la population des O.S. commence à être étudiée et qu'elle est parfois présentée comme représentative de tous les travailleurs non qualifiés,
- 3/ - Parce que même si la délimitation O.S./manoeuvres est incertaine, nous pouvons toutefois être sur que les manoeuvres, dans leur quasi-totalité font partie des ouvriers les plus défavorisés (c'est-à-dire; si certains O.S. sont aussi mal lotis que les manoeuvres, en revanche on peut faire l'hypothèse qu'il n'y a pas parmi les manoeuvres de travailleurs jouissant effectivement d'un statut ou d'un niveau de vie comparable à celui d'un ouvrier qualifié)
- 4/ - Parce que, comme nous le verrons, la population des manoeuvres présente, au niveau de son évolution ou à celui de son mode de vie un certain nombre de caractéristiques spécifiques qui la distingue nettement de celle des O.S.

Si ces raisons nous semblent justifier le choix de notre champ d'analyse il faudra néanmoins garder à l'esprit cette double incertitude de définition et de délimitation dans toute analyse de l'évolution de la part des manoeuvres au sein de la population, de leur salaire, de leur mode de vie, etc.. Nous risquerions en effet dans certains cas d'interpréter comme un progrès ou comme une régression ce qui ne serait que le reflet du déplacement de la limite nominale entre la catégorie des manoeuvres et les autres catégories ouvrières.

Si cela était possible, il faudrait envisager, dans une phase plus avancée de la recherche, d'affiner et de dépasser le cadre statistique actuel de la catégorie des manoeuvres pour proposer de nouveaux critères de définition.

(1) - De toute façon, nous serons parfois amenés à utiliser cette distinction dans la mesure où, pour un certain nombre de ventilations, la population ouvrière est divisée en deux catégories essentielles : Contremaîtres + O.P. d'une part, O.S. + manoeuvres d'autre part.

OBJET DE LA PRESENTE NOTE

- Pour cette première note sur la situation des manoeuvres en France, nous avons volontairement limité nos objectifs. Il ne s'agit là, en effet, que d'une approche initiale destinée à fournir un cadre de références à une recherche plus approfondie.

Le présent document se fonde sur une exploitation de données actuellement disponibles sur les manoeuvres. A travers le recueil, la sélection, l'analyse et la mise en relation de ces données, nous voulons en particulier :

- décrire et caractériser globalement la population des manoeuvres, sa place dans la société et dans l'économie française, et les traits caractéristiques de son mode de vie;
 - formuler plus précisément les problèmes que pose le maintien de cette population pauvre, mal intégrée, et non qualifiée, au sein de notre système social;
 - avancer quelques premières hypothèses sur la signification de la place qui est faite aux manoeuvres dans ce système, et sur leur fonction.
- Nous aborderons successivement :
- l'évolution et l'importance actuelle du groupe des manoeuvres dans la société française ;
 - la composition de cette population, ses caractéristiques socio-démographiques, l'origine sociale de ceux qui la composent, et leur répartition dans l'appareil économique
 - les conditions de vie des manoeuvres
 - leurs perspectives d'avenir et celles de leurs enfants

Enfin, nous formulerons, à la fin de cette note, quelques premières hypothèses qui pourraient nous aider à mieux structurer la poursuite de cette recherche.

CHAPITRE I

PLACE DES MANOEUVRES AU SEIN DE LA POPULATION GLOBALE

CHAPITRE I

PLACE DES MANOEUVRES AU SEIN DE LA POPULATION GLOBALE

IMPORTANCE ACTUELLE DE CETTE POPULATION

Les manoeuvres, ou du moins ceux qui sont recensés par l'I.N.S.E.E. dans cette catégorie, représentent actuellement le cinquième de la population des ouvriers.

Ils constituent, comme nous l'avons souligné en introduction, un sous-groupe au sein des ouvriers non qualifiés, ces derniers (O.S. + Manoeuvres) formant plus de la moitié des ouvriers.

En effet, en 1972 (d'après l'enquête "emploi" de l'I.N.S.E.E.), sur 100 ouvriers, on dénombre :

6,4 contremaîtres	{	39,8 ouvriers qualifiés
33,4 O.P.	}	
37,0 O.S.	{	56,0 ouvriers non qualifiés
19,0 manoeuvres	}	
4,2 "autres ouvriers" (apprentis, mineurs, marins-pêcheurs)	}	4,2 "autres"

La tendance de beaucoup d'entreprises à surqualifier leurs salariés par rapport à leurs tâches effectives (voir plus haut) nous conduit à penser que la part des ouvriers qui effectuent un travail non qualifié est encore plus importante que celle que traduisent ces chiffres.(1) Mais, en l'absence de données précises sur ce sujet, nous devons nous en tenir à ces pourcentages.

Les manoeuvres seuls sont environ 1 500 000, sur 20 millions d'actifs.

On peut essayer de faire une estimation grossière de la part des manoeuvres et de leurs familles dans la population totale.

D'après l'I.N.S.E.E., en 1965, les ménages dont le chef était manoeuvre représentaient 4,2 % de l'ensemble des ménages. La part des manoeuvres n'ayant pas notablement évolué de 1965 à 1970, en 1970 les ménages de manoeuvres constituaient donc environ 4,2 % des 16 212 000 ménages ordinaires, soit approximativement 681 000 ménages.

(1) - Sur ces "dérapages" de catégorie à catégorie, leur signification, et l'inaptitude croissante des C.S.P. INSEE à rendre compte de la structure réelle des emplois, voir: C. BAUDELLOT, R. ESTABLET, J. MALEMORT, "La petite bourgeoisie en France (Chapitre sur la "prolétarianisation du prolétariat") MASPERO 1974 et P. D'HUGUES, G. PETIT, F. RERAT " Les emplois industriels", Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, P.U.F. 1974

Le nombre moyen de personnes par ménages étant pour les manoeuvres de 3,45 , environ 2 350 000 personnes appartenaient, en 1970, à un ménage dont le chef était manoeuvre.

Ces chiffres sont très approximatifs, puisqu'ils se fondent à la fois sur des données de 1965 et des données de 1970. Ils nous permettent cependant de donner un ordre de grandeur globale de ce que représente, au sein de notre société, la population qui nous intéresse.

QUE REPRESENTENT LES MANOEUVRES :

<u>En 1972</u> , environ :	1 440 000 travailleurs, soit ..	19,0 % des ouvriers 8,9 % des salariés 7,1 % des actifs
<u>En 1970</u> , environ :	681 000 ménages (chef : manoeuvre),soit	4,2 % des ménages
environ :	2 350 000 personnes appartenant à un ménage dont le chef est manoeuvre ,soit	4,9 % de la population totale

Un ouvrier sur cinq est donc un manoeuvre, c'est à dire une personne dont le travail ne suppose aucune qualification, ni même aucune spécialisation comprise comme une simple mise au courant nécessitant quelques jours ou quelques heures.

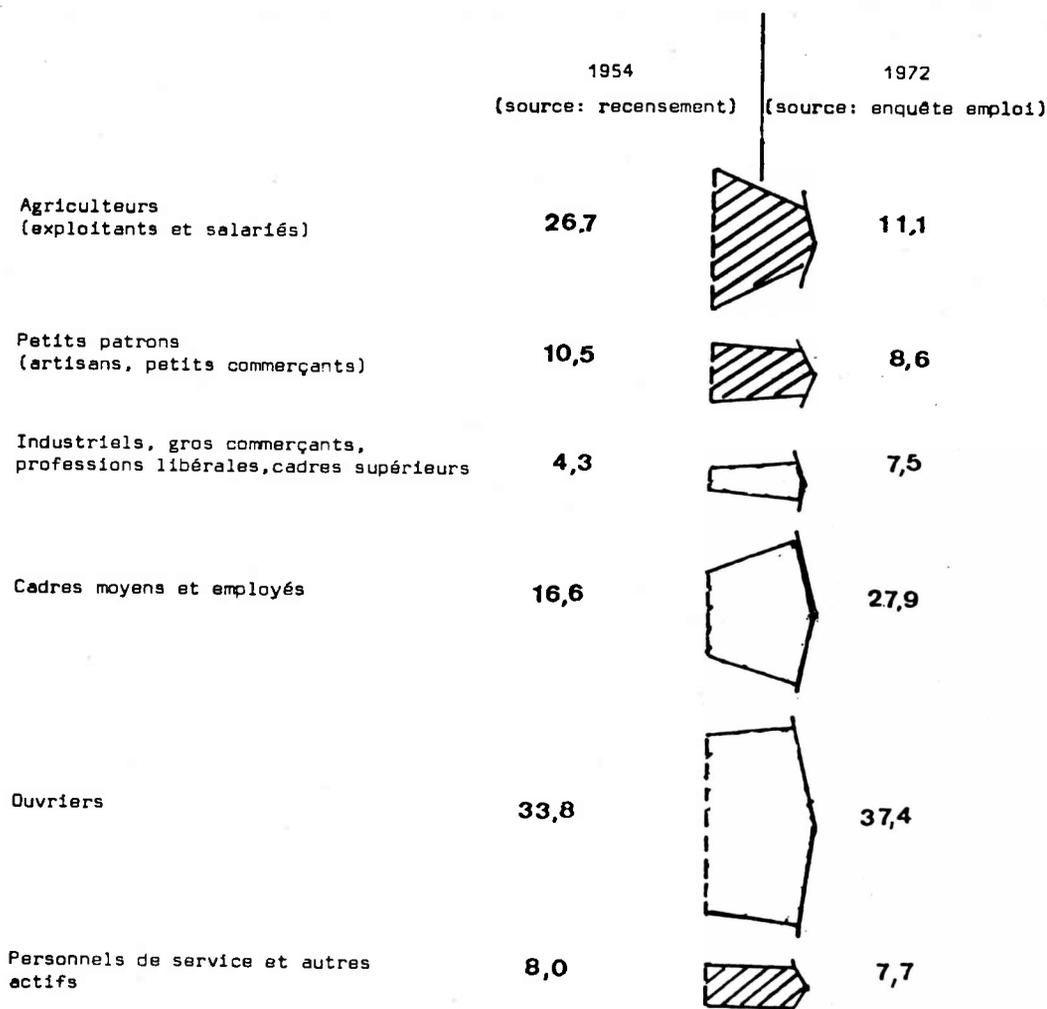
S'ils sont moins nombreux que les O.S., et vraisemblablement moins homogènes quant à leur rôle dans la production (diversité des tâches, participation souvent moins directe au processus de production....) les manoeuvres constituent néanmoins une population importante dont les problèmes spécifiques ne sont pas nécessairement assimilables à ceux que connaissent les ouvriers spécialisés .

EVOLUTION DE LA PART DES MANOEUVRES AU COURS DES DERNIERES ANNEES

La part des ouvriers dans la population active a nettement augmenté depuis 1954. Alors que le monde agricole se vidait et que la part des petits patrons diminuait nettement, les ouvriers représentent maintenant nettement plus du tiers des actifs.

Certes, les catégories qui ont connu les plus fortes croissances sont celles des employés et des cadres. Mais il ne faut pas en conclure hâtivement que l'économie française, d'abord rurale, puis industrielle, est maintenant devenue une économie essentiellement tertiaire. Les ouvriers sont encore nettement plus nombreux que ceux qui travaillent dans les bureaux.

EVOLUTION DES GRANDES CATEGORIES DE LA POPULATION ACTIVE, de 1954 à 1972

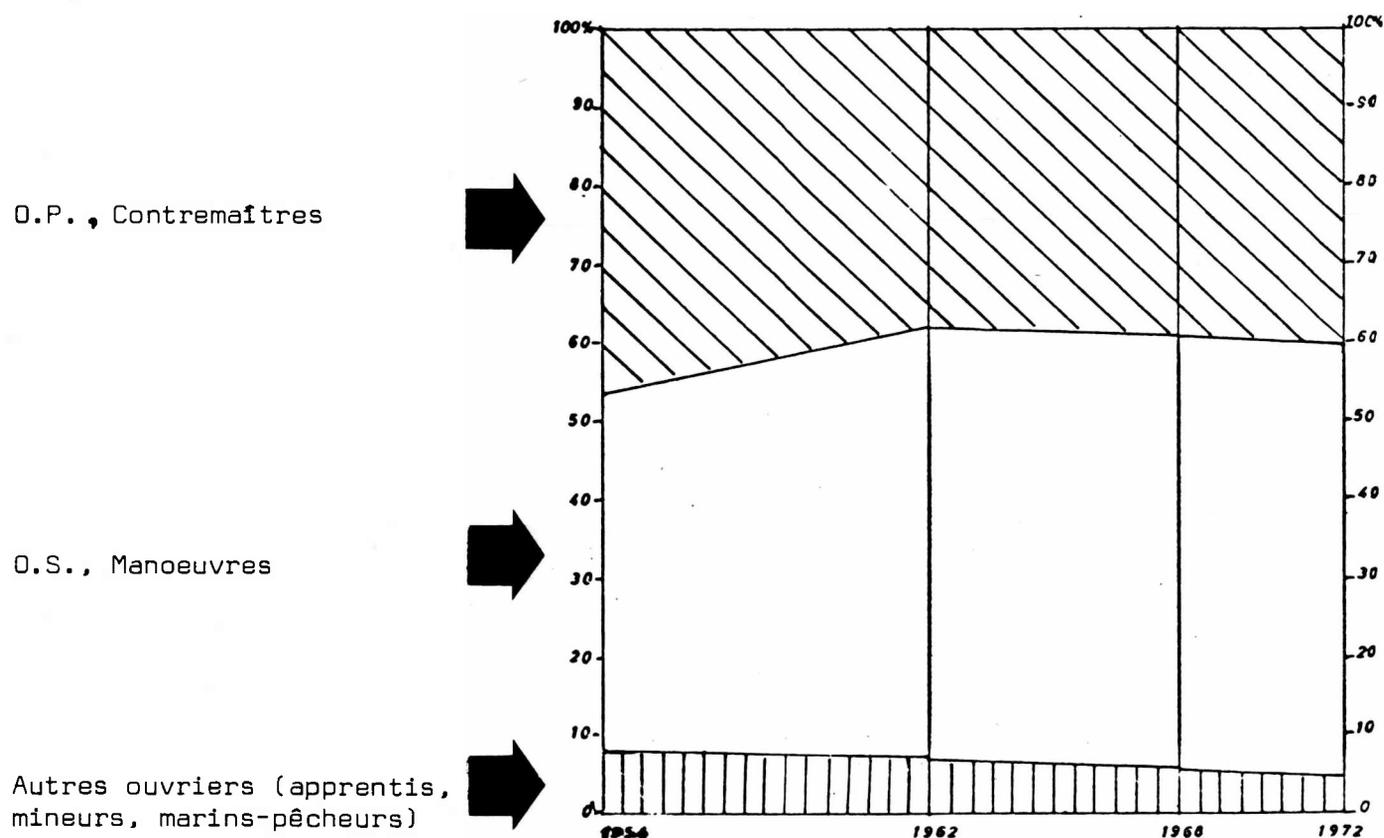


Au sein de la catégorie des ouvriers, les non qualifiés ont progressé plus fortement que l'ensemble. En 1954, on comptait à peu près autant de contremaîtres et d'O.P. que d'O.S. et manoeuvres. En 1972, les seconds sont nettement plus nombreux que les premiers (56 % contre 40 % de l'ensemble des ouvriers).

La progression de la part des non qualifiés se situe essentiellement entre 1954 et 1962. Depuis, les proportions ont peu changé.

EVOLUTION DES QUALIFICATIONS OUVRIERES DE 1954 à 1972

(source : d'après l'I.N.S.E.E. : recensement 1954, 1962, 1968 et enquête emploi de 1972).



Cette absence de progression de la qualification ouvrière semble aller à l'encontre du développement de la scolarisation et de celui de la formation professionnelle des adultes, ou plus récemment, de la formation permanente.

Elle remet également en question certaines "idéologies du progrès" qui voient dans le développement technique, et dans la mécanisation un facteur de qualification des emplois (1).

(1) - Sur les effets du développement technique sur la qualification, voir en particulier l'article de W. GROSSIN et M. KLAINE "Qualification du travail humain et développement technique" in Revue Française des Affaires Sociales", Juillet/Septembre 1970. Nous serons amenés à reprendre plus loin les tableaux et certaines analyses de cet article.

Parmi les ouvriers non qualifiés, de 1954 à 1962, les manoeuvres ont augmenté dans une proportion plus importante que les O.S. En revanche, de 1962 à 1972, si la part des O.S. a continué de progresser, celle des manoeuvres semble avoir stagné, voire légèrement diminué. Mais ce mouvement récent est difficile à interpréter, étant donné la tendance, ci-dessus notée, à réduire, voire à faire disparaître artificiellement, dans les entreprises, les emplois les moins qualifiés.

De 1954 à 1972, la proportion des manoeuvres et celle des O.S., tels qu'ils sont pris en compte par les statistiques de l'I.N.S.E.E. ont évolué ainsi :

	1 9 5 4		1 9 6 2		1 9 6 8		1 9 7 2	
	manoeuvres	O.S.	manoeuvres	O.S.	manoeuvres	O.S.	manoeuvres	O.S.
Sur 100 actifs	5,8	9,7	8,2	12,4	7,7	13,2	7,1	13,8
Sur 100 ouvriers	17,2	28,8	22,4	33,9	20,5	35,1	19,0	37,0

De cette présentation très rapide de l'évolution des différentes catégories ouvrières, nous pouvons dégager les observations suivantes :

- le monde ouvrier a connu, au cours de ces dernières années, une modification dans sa structure dont les implications sont encore difficiles à mesurer. Alors qu'il y a 20 ans, qualifiés et non qualifiés étaient à peu près égaux en effectifs, les manoeuvres et O.S. représentent actuellement nettement plus de la moitié des ouvriers (alors que, parallèlement, certaines catégories traditionnelles, comme les marins-pêcheurs, et surtout les mineurs, deviennent résiduelles). Les grèves d'O.S., qui se sont développées récemment, nous semblent, dans leurs aspects nouveaux et spécifiques, un indice révélateur de ce changement. Peut-être les problèmes que connaissent les manoeuvres seront-ils, eux aussi, amenés à émerger sous une forme plus ou moins brutale.
- l'évolution globale de la part des différentes catégories socio-professionnelles fait des manoeuvres le groupe socio-économique défavorisé le plus important au sein de ceux que nous avons déterminés à l'issue de la recherche sur les inégalités : en 1954, salariés agricoles, personnels de service et manoeuvres étaient à peu près aussi nombreux ; en 1972, le groupe des manoeuvres est devenu très nettement le plus nombreux.

CHAPITRE II

ORIGINE, COMPOSITION ET REPARTITION DE LA POPULATION DES MANOEUVRES

CHAPITRE II

ORIGINE, COMPOSITION ET RÉPARTITION DE LA POPULATION DES MANOEUVRES

Après avoir tenté une estimation globale de la place occupée par les manoeuvres dans la population française, et plus particulièrement au sein des actifs, nous nous interrogeons sur la composition de cette population, c'est à dire sur le contenu même de ce groupe social dont nous avons donné les limites.

Nous essaierons de répondre ici à 3 questions principales :

- d'où viennent les manoeuvres ?
- qui sont-ils ?
- comment se répartissent-ils dans l'appareil économique français ?

ORIGINE DES MANOEUVRES

L'enquête F.Q.P. réalisée par l'I.N.S.E.E. en 1964 nous permet de connaître l'origine sociale des manoeuvres français nés en 1918 ou après, actifs en 1964.

Sur 100 manoeuvres, hommes et femmes, plus du tiers venaient du monde agricole (c'est à dire avaient un père exploitant ou salarié agricole au moment où ils terminaient leurs études) ; 38 % d'entre eux avaient un père ouvrier ; moins d'un sur six venaient des classes moyennes ou supérieures.

Si l'on compare l'origine sociale des manoeuvres avec celle des ouvriers appartenant aux autres catégories, un certain nombre de différences apparaissent assez nettement :

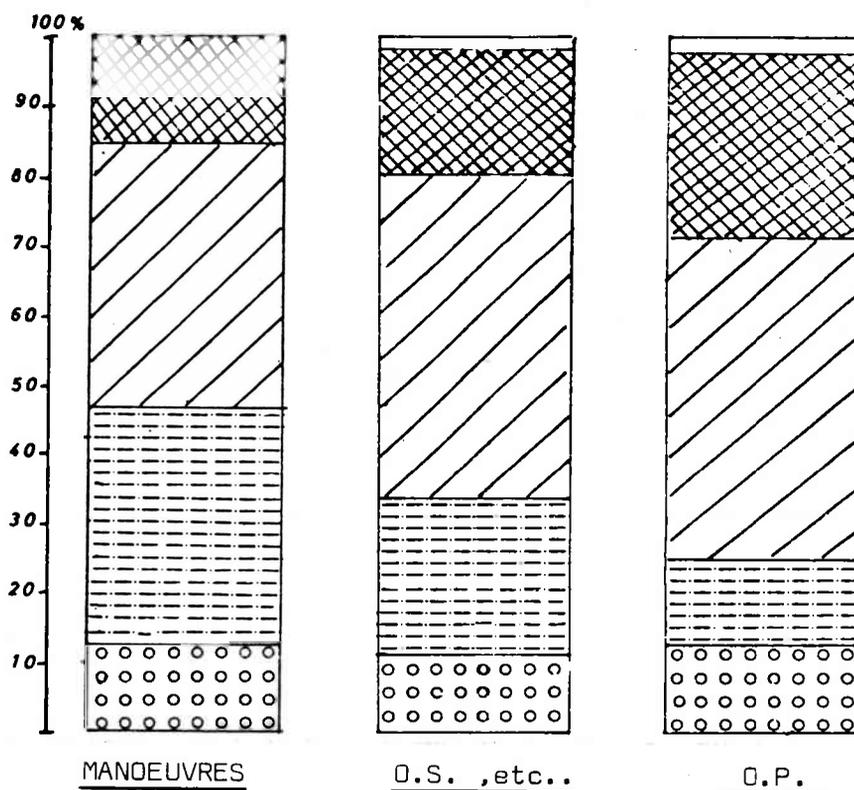
- la part des fils d'agriculteurs est sensiblement plus importante chez les manoeuvres (34 %) que chez les O.S. (22 %) et surtout les O.P. (13 %).
- en revanche les origines "classe moyenne" ou même "classe supérieure" sont nettement moins fréquentes chez les manoeuvres.
- enfin, parmi les manoeuvres qui sont d'origine ouvrière, près du tiers sont eux-mêmes fils de manoeuvres, alors que cette proportion se situe entre 1/6 et 1/8 pour les O.S. ou O.P. fils d'ouvriers.

A l'intérieur même d'un groupe socio-professionnel comme celui des ouvriers, les statuts acquis semblent donc en partie fonction de l'origine sociale. Il convient en particulier de noter que, dans le cadre d'un phénomène comme : le dépeuplement des campagnes nourrissant le monde ouvrier (les 2/3 des fils de paysans qui abandonnent la terre deviennent ouvriers (1), les fils d'exploitants et surtout de salariés agricoles ont des probabilités particulièrement importantes de devenir ouvriers non qualifiés.

(1) - INSEE, enquête F.Q.P. 1964

STRUCTURE DES DIFFERENTES CATEGORIES OUVRIERES EN FONCTION DE L'ORIGINE SOCIALE

(source : d'après l'I.N.S.E.E. ,enquête F.Q.P. 1964 : Hommes et femmes français nés en 1918 ou après, actifs en 1964)



LEGENDE

profession du père



Inactif



Paysan, (agriculteur exploitant ou salarié agricole)



Ouvrier



Classe moyenne (petit patron, employé, cadre moyen)



Classe supérieure (cadre supérieur, industriel, profession libérale)

Dans le cas des exploitants, la perte de statuts est donc souvent maximale : non seulement, fils de patrons responsables, ils deviennent salariés, mais encore ils sont obligés de renoncer à un travail varié et exigeant de nombreuses connaissances pour des tâches dépourvues de toute qualification (les fils d'exploitants agricoles forment 22 % des manoeuvres, 17 % des O.S. et seulement 10 % des O.P.) .

Si les manoeuvres français comprennent la proportion la plus importante de fils de ruraux et de fils de manoeuvres, c'est également dans cette C.S.P. que l'on trouve la plus grande part d'étrangers.

L'enquête INSEE sur l'emploi en 1972 tend à sous-estimer globalement la part des étrangers dans la population active; cette sous-estimation est vraisemblablement la plus importante pour les catégories les plus défavorisées (1).

Néanmoins, à titre indicatif (ces chiffres constituent pour le moins une limite inférieure), on constate qu'en 1972, sur 100 hommes actifs étrangers 79 étaient ouvriers, dont 26 O.P. et contremaîtres, 50 O.S. et manoeuvres.

La part d'étrangers (hommes et femmes) dans les différentes catégories ouvrières est la suivante :

- Contremaîtres.....	3,5 % d'étrangers
- O.P.	9,3 % "
- O.S.	11,2 % "
- Manoeuvres	17,8 % "

Migrants de l'intérieur (fils d'agriculteurs) et migrants de l'extérieur (travailleurs étrangers) sont donc d'autant plus nombreux - en proportion - dans les diverses catégories ouvrières, que la qualification est plus faible.

Pour beaucoup d'entre eux, l'emploi le moins qualifié et souvent le plus pénible sera pour le moins la première étape nécessaire à une intégration dans le monde industriel. Ces "déracinés", français et étrangers, constituent près de la moitié de la catégorie des manoeuvres.

o

o o

 (1) - " Les immigrants hébergés dans des foyers, logés dans des chambres meublées ou dans des conditions plus ou moins précaires, sont partiellement omis, et aucune information précise concernant ces catégories n'est disponible par ailleurs ".

L'enquête F.Q.P., réalisée par l'INSEE en 1970 nous informe par ailleurs sur l'origine professionnelle des manoeuvres, en l'occurrence sur ce que faisaient en 1965 ceux qui, actifs à cette date, étaient manoeuvres en 1970.

En ce qui concerne les hommes, la répartition globale par origine professionnelle est la suivante :

Sur 100 manoeuvres en 1970,	
actifs en 1970 et 1965 :	70,1 étaient manoeuvres en 1965
	8,4 " O.S. " "
	6,3 " exploitants agricoles en 1965
	3,8 " salariés agricoles en 1965
	3,1 " O.P. en 1965
	8,3 viennent d'autres C.S.P.

Ces chiffres appellent les remarques suivantes :

- plus des 2/3 des manoeuvres de 1970 (actifs en 1965) étaient déjà manoeuvres cinq ans auparavant
- parmi ceux qui sont entrés dans la catégorie "manoeuvres" (environ 30 %) les O.S. forment une part importante.

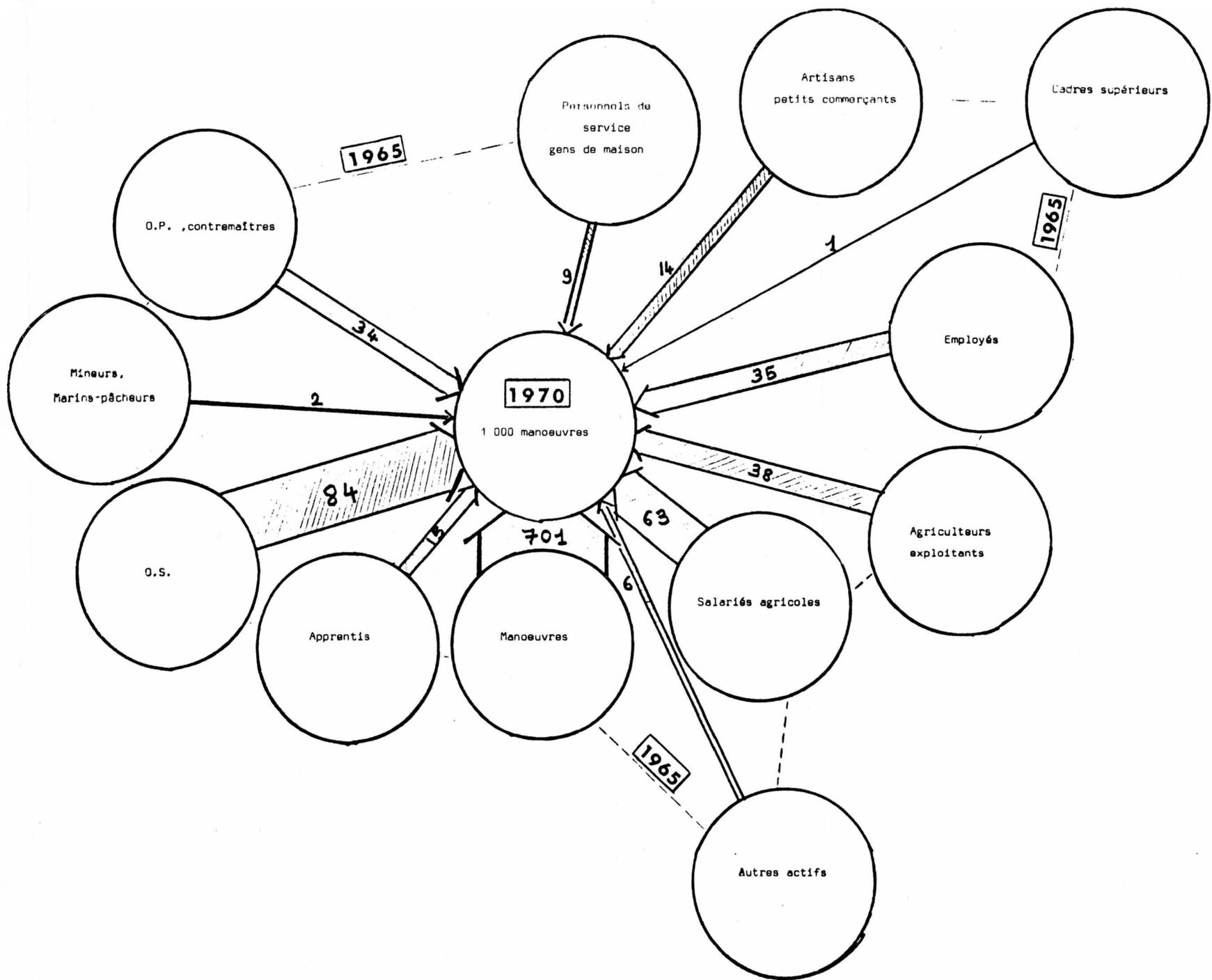
Mais si ce phénomène correspond sans doute parfois à une réelle perte de statut, il doit aussi traduire, dans de nombreux cas, l'imprécision et la mouvance de la distinction O.S./ Manoeuvres (voir plus haut) .

En revanche, le cas des O.P. devenus manoeuvres peut plus nettement être interprété comme une déqualification. Mais ces derniers forment une part nettement moindre de l'ensemble de la catégorie "manoeuvres".

- Enfin 10 % de cette catégorie, soit le tiers des nouveaux manoeuvres viennent du monde agricole, ce qui correspond à l'exode rural proprement dit (puisque'il s'agit alors véritablement de personnes qui ont quitté un emploi agricole, et non de fils d'agriculteur qui n'ont pas pu-ou pas voulu - reprendre le métier de leur père).

Nous avons essayé de schématiser, dans le graphique ci-dessous cette répartition des C.S.P. d'origine des manoeuvres hommes.

La largeur des flèches est fonction de l'importance de chaque C.S.P. originelle dans un échantillon de 1 000 manoeuvres en 1970 ; nous avons introduit dans ce graphique un élément supplémentaire : la probabilité, en fonction de sa C.S.P. initiale, de devenir manoeuvre au bout de 5 ans. La distance séparant graphiquement chacune des "C.S.P. 1965 " des "manoeuvres 1970 " est inversement proportionnelle à cette probabilité : par exemple, si les anciens agriculteurs exploitants sont plus nombreux que les anciens apprentis parmi les manoeuvres, en revanche ceux qui étaient apprentis en 1965, relativement peu nombreux, avaient plus de chance de devenir manoeuvres (7,8 % d'entre eux le sont devenus) que ceux qui étaient exploitants agricoles (2,1 %).



C.S.P. en 1965, DE 1 000 HOMMES MANOEUVRES EN 1970, ACTIFS EN 1965 ET 1970
 (source : d'après l'enquête F.Q. P. 1970, INSEE, Coll. D.32)

Ce graphique montre en effet que manoeuvres, salariés agricoles et apprentis sont les trois catégories dont les membres ont le plus de chances de devenir (ou de rester) manoeuvres au bout de cinq ans.

La répartition des femmes manoeuvres en fonction de leur C.S.P. cinq ans auparavant est un peu différente :

- 68,4 % d'entre elles étaient déjà manoeuvres en 1965
- 9,9 % faisaient partie du groupe "gens de maison, personnels de service "
- 5,9 % étaient O.S.
- 3,5 % seulement étaient exploitantes agricoles

Il nous semble intéressant de noter la part relativement importante de "personnels de services " parmi les "nouvelles" femmes manoeuvres. Nous serions peut-être amenés, dans la suite de cette recherche, à mettre en relation cette caractéristique du recrutement des manoeuvres féminines avec les tâches particulières confiées aux ouvrières de cette catégorie.

L'origine professionnelle des manoeuvres varie également en fonction de leur nationalité. On peut en particulier remarquer, chez les manoeuvres étrangers, la part relativement importante d'anciens artisans ou petits commerçants, pour les hommes, et la forte proportion des femmes qui étaient "gens de maison, personnels de services " en 1965 parmi celles qui étaient manoeuvres en 1970.

Les graphiques ci-dessous rendent compte de ces différences en fonction du sexe et de la nationalité.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DES MANOEUVRES

Sur 100 manoeuvres, on comptait, en 1972, environ 59 hommes et 41 femmes. Comme en ce qui concerne l'ensemble des emplois ouvriers, les femmes sont donc assez nettement minoritaires (alors que chez les employés, par exemple, les femmes sont plus nombreuses que les hommes).

Mais la part des femmes est beaucoup plus importante chez les manoeuvres que dans les autres C.S.P. ouvrières. Globalement, la proportion de femmes décroît avec la qualification ; les pourcentages de "féminisation" de chaque catégorie - toujours d'après l'enquête "EMPLOI" de 1972-sont les suivants :

- . 41,2 % pour les manoeuvres
- . 26,5 % pour les O.S.
- . 12,2 % pour les O.P.
- . 6,7 % pour les contremaîtres

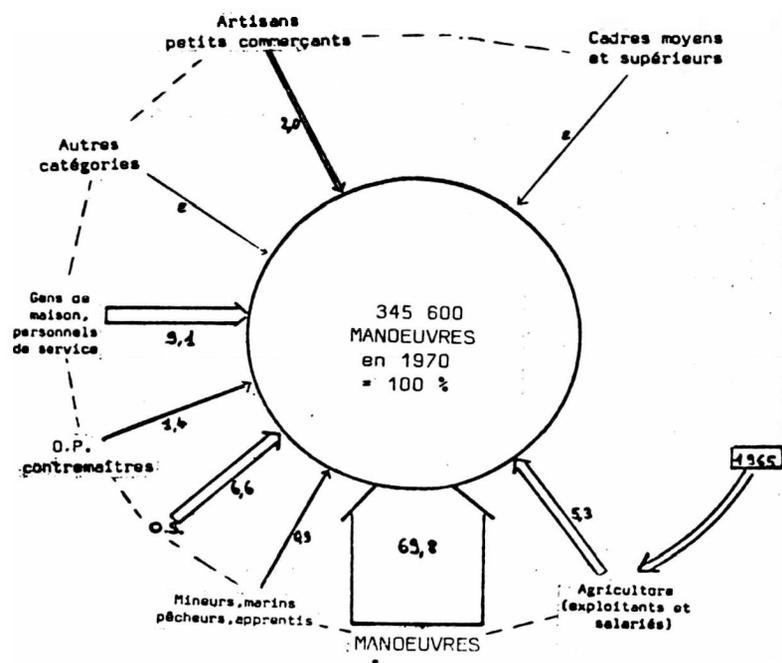
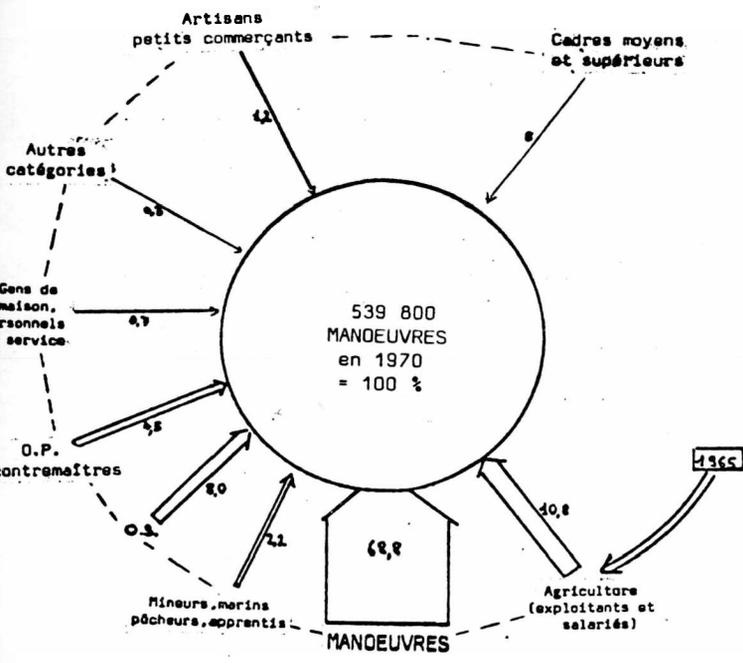
En 1972, les femmes représentaient 27,9 % des manoeuvres, en 1968, elles en constituaient 29,7 %.

ORIGINE PROFESSIONNELLE DES MANOEUVRES SELON LE SEXE ET LA NATIONALITE
 (Profession, en 1965, de 100 manoeuvres de 1970, actifs en 1965 et 1970)

Source : INSEE, enquête F.Q.P., 1970, Coll. D.32

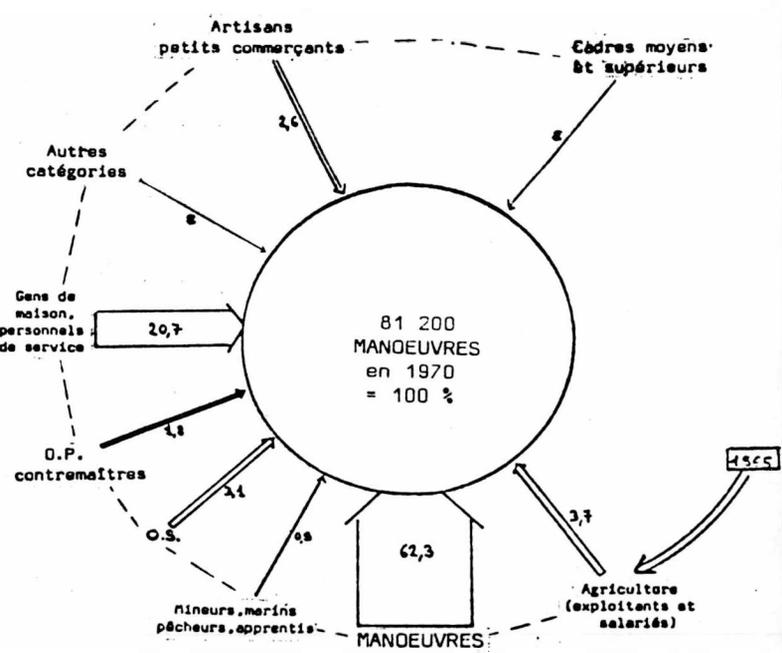
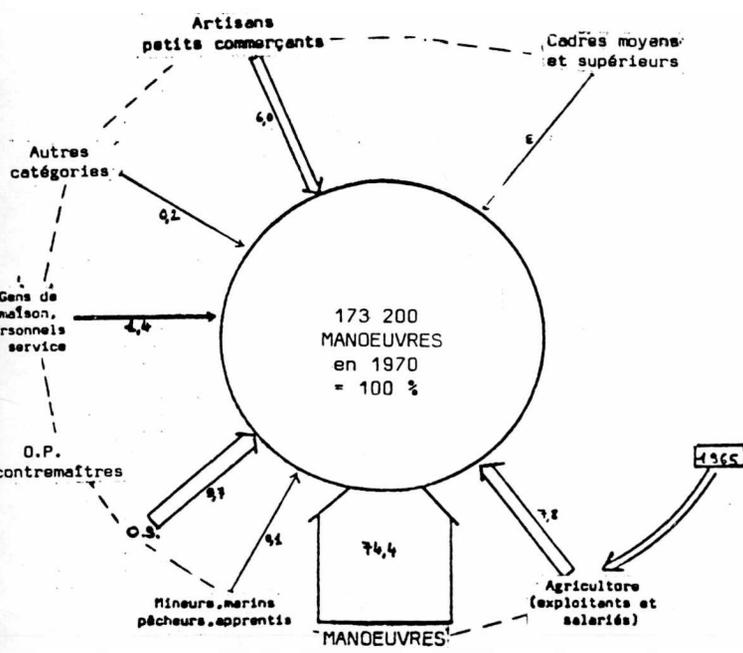
HOMMES FRANCAIS

FEMMES FRANCAISES



HOMMES ETRANGERS

FEMMES ETRANGERES

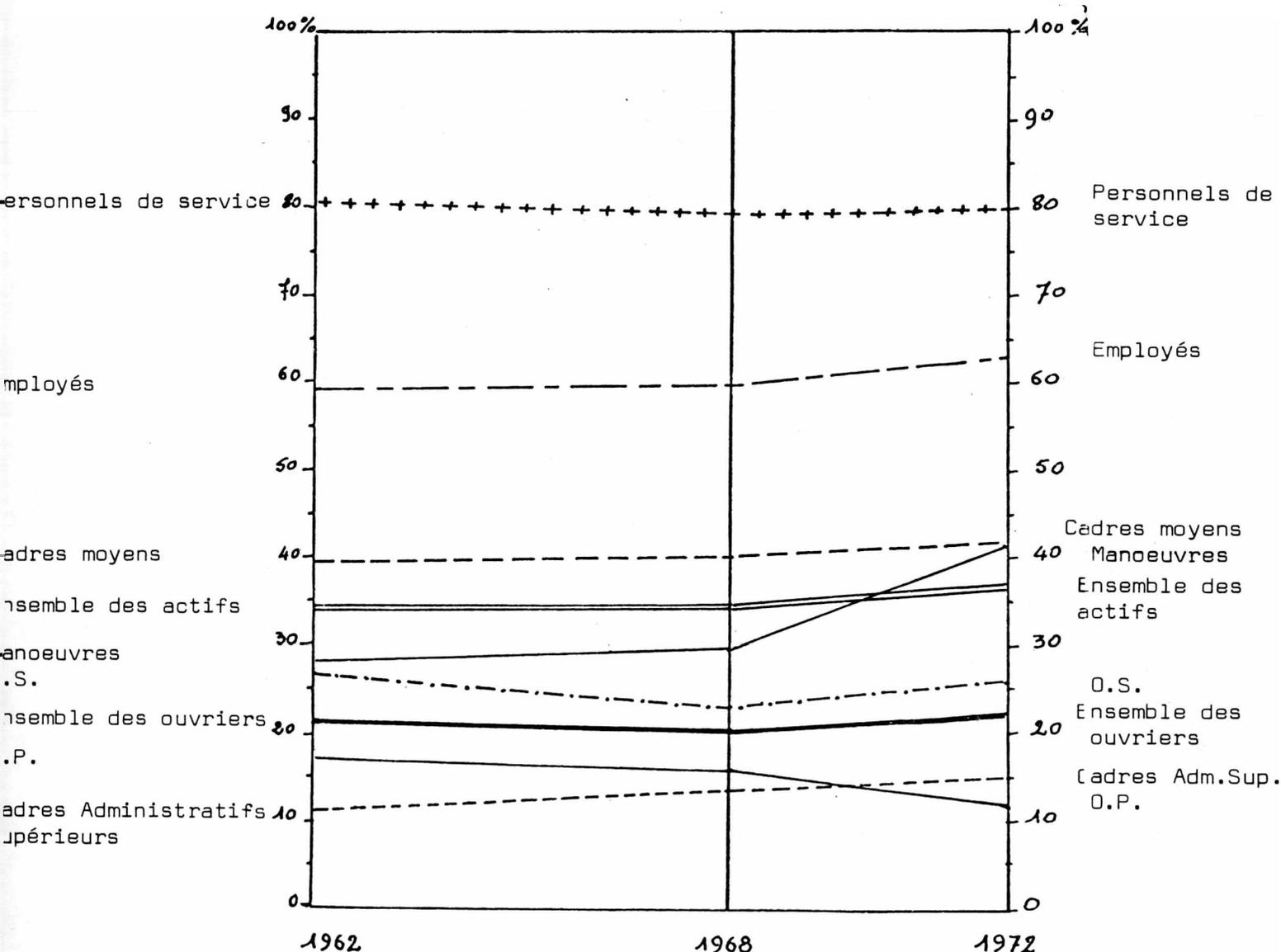


Cet accroissement de la part de la main-d'oeuvre féminine non qualifiée correspond, en partie, au léger accroissement du taux d'activité féminin; mais il traduit surtout le recours de plus en plus important au travail féminin pour occuper les emplois les plus défavorisés.

Le graphique suivant(1) nous permet de mieux mesurer les implications inégales pour différentes C.S.P. de la progression globale de la part des femmes dans la population active : certes les femmes forment maintenant une part nettement plus importante des cadres moyens ou supérieurs, mais, au sein de la classe ouvrière, leur proportion diminue sensiblement parmi les O.P., et augmente fortement au sein des manoeuvres (en revanche, malgré les fluctuations, la part des femmes O.S. reste à peu près stable).

EVOLUTION DU POURCENTAGE DES FEMMES DANS CERTAINES CATEGORIES DE LA POPULATION ACTIVE, de 1962 à 1972

(sources : INSEE, recensements 1962 et 1968, et enquête emploi : 1972)



(1) - L'hétérogénéité des sources (recensements d'une part, enquête emploi d'autre part) nous incite à une certaine prudence dans l'interprétation de différences minimes.

L'évolution globale du travail féminin recouvre donc à la fois une légère progression des femmes dans les emplois de bureau qualifiés, et une nette tendance, pour les ouvrières, à être de plus en plus dirigées vers les catégories les moins qualifiées.

Cette féminisation de la catégorie des manoeuvres traduit la difficulté, pour les femmes, d'accéder - dans notre système économique - aux emplois plus qualifiés, et corrélativement, la tendance à recourir à elles pour effectuer certaines tâches pour lesquelles il devient de plus en plus difficile de recruter des hommes. Elle implique vraisemblablement une modification de la nature même du travail de manoeuvre.

o

o o

L'analyse de structure par âge (en 1970) fait ressortir une autre caractéristique de la population des manoeuvres. Par rapport à l'ensemble des ouvriers, et plus encore à l'ensemble des salariés, les manoeuvres comprennent une proportion importante de jeunes : environ 28 % d'entre eux ont de 16 à 25 ans. Les jeunes O.S. sont aussi très nombreux, ce qui semble normal : la qualification étant dans une large fonction de l'âge de fin d'études, il n'est pas surprenant de rencontrer beaucoup de jeunes dans les emplois non qualifiés, d'autant plus qu'à ces âges la promotion professionnelle n'a pas encore eu beaucoup le temps de jouer.

Il semble en revanche plus intéressant de noter que les manoeuvres de plus de 40 ans sont eux aussi particulièrement nombreux (46 % de la catégorie alors que les plus de 40 ans ne forment que 38 % de l'ensemble des O.S.) . Au contraire, la part des manoeuvres d'âge moyen (de 26 à 40 ans) est particulièrement faible : environ le quart de l'ensemble. Ce phénomène est encore plus accentué au niveau des seules femmes : sur 5 femmes manoeuvres, plus de 4 ont, soit moins de 26 ans, soit plus de 40 ans.

Aussi ne pouvons-nous considérer les manoeuvres comme une simple catégorie d' "accueil" qui permettrait l'insertion des jeunes dans le monde industriel ; il s'agit peut-être également d'une catégorie de "recueil", récupérant un certain nombre de travailleurs relativement âgés qui ont des difficultés à retrouver un emploi, ou de femmes qui, obligées de se remettre au travail après avoir élevé leurs enfants, ne trouveront ainsi qu'un emploi non qualifié et mal rémunéré. (Cette formulation ne doit cependant pas nous faire oublier que, pour beaucoup de manoeuvres, il s'agit d'une catégorie - ni "d'accueil", ni de "recueil" - dans laquelle ils seront amenés à passer à la quasi-totalité de leur vie de travail : nous verrons que les 2/3 des manoeuvres le sont restés au terme de 5 ans).

STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE CERTAINES CATEGORIES DE SALARIES (Occupés à temps complet, sans activité secondaire)

(source : INSEE, enquête F.Q.P. 1970, Coll. D.32)

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>
Plus de 60 ans	4,4	2,9	2,5	0,8
De 41 à 60 ans	23,6	14,7	25,4	9,0
De 26 à 40 ans	20,0	6,5	27,5	6,2
De 16 à 25 ans	16,0	11,9	18,6	9,9

Manœuvres = 100 %

O.S. = 100 %

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>
Plus de 60 ans	3,0	1,1	2,8	1,4
De 41 à 60 ans	27,7	7,2	24,5	10,6
De 26 à 40 ans	30,2	4,6	25,8	9,9
De 16 à 25 ans	19,1	7,0	13,7	11,3

Ensemble des ouvriers = 100 %

Ensemble des salariés = 100 %

o
o o

De ces quelques données rapides sur l'origine et la structure de la population des manoeuvres, il nous semble globalement important de dégager les caractéristiques suivantes : de toutes les catégories ouvrières, la catégorie des manoeuvres est celle qui comprend la part la plus importante : de fils de ruraux ; d'immigrés ; de femmes et de travailleurs âgés.

Le cumul de ces caractéristiques nous permet de mieux appréhender la signification et les aspects de la situation globalement défavorisée des manoeuvres dans notre société, et nous laisse présumer de la faible intégration de cette population dans un monde ouvrier dont les couches traditionnelles sont composées de façon très différente. (1)

(1) - Sur ce point, en ce qui concerne non pas les manoeuvres, mais plus spécifiquement les O.S. du milieu paysan, et leur système de référence, voir l'article de P. BERNOUX "Les O.S. face à l'organisation industrielle", in Sociologie du Travail, n° 4, 1972.

REPARTITION DES MANOEUVRES DANS LE SYSTEME DE PRODUCTION

Les manoeuvres sont en grande majorité des salariés du secteur privé ; un peu moins de la moitié d'entre eux travaillent dans l'industrie, 39 % dans le secteur tertiaire, et 14 % dans le bâtiment et les travaux publics.

REPARTITION DES MANOEUVRES, DES OUVRIERS ET DE L'ENSEMBLE DES SALARIES EN FONCTION DE LEUR STATUT ET DU SECTEUR D'ACTIVITE

(source : INSEE, enquête EMPLOI 1972)

	Manoeuvres	Ensemble des ouvriers	Ensemble des salariés
ENSEMBLE :	1 439 067 = 100 %	7 590 177 = 100 %	16 137 432 = 100 %
Statut :			
Salariés des services publics	3,2 %	5,4 %	6,4 %
Salariés de l'Etat et des Collectivités locales	13,4 %	7,4 %	18,2 %
Salariés du secteur privé	83,4 %	87,2 %	75,4 %
Secteur d'activité :			
Agriculture	0,6 %	0,4 %	-
Industrie	47,2 %	54,6 %	-
dont :			
. biens d'équipement	5,7 %	12,1 %	-
. biens intermédiaires	20,2 %	20,1 %	-
. biens de consommation	21,3 %	22,5 %	-
B.T.P.	13,6 %	16,9 %	-
Tertiaire	38,5 %	28,1 %	-
dont :			
. transports	3,2 %	5,7 %	-
. commerces	10,4 %	7,1 %	-
. autres	24,9 %	15,3 %	-

La comparaison entre la répartition des manoeuvres et celle de l'ensemble des ouvriers nous amène à faire les observations suivantes : d'une part, les manoeuvres sont un peu plus répartis dans l'ensemble des activités ; alors que pour l'ensemble des ouvriers, une nette majorité travaille dans l'industrie, et que presque 9 sur 10 appartiennent au secteur privé, ces proportions sont plutôt moins fortes en ce qui concerne les seuls manoeuvres, qui font plus fréquemment partie du secteur tertiaire, et qui sont beaucoup plus souvent salariés de l'Etat et des Collectivités Locales.

Il convient d'autre part de noter que le secteur des bâtiments et travaux publics est sous-représenté chez les manoeuvres, par rapport à son importance pour l'ensemble des ouvriers .

Enfin, dans le secteur de l'industrie, alors que 12 % de l'ensemble des ouvriers travaillent dans les biens d'équipement, la part des manoeuvres y est nettement moins importante. On trouve donc vraisemblablement les manoeuvres davantage dans les industries de dernière transformation que dans "l'industrie lourde" où la part des ouvriers qualifiés est sans doute particulièrement importante .

Les chiffres de l'INSEE analysés par W. GROSSIN et M. KLAINE dans leur article sur la qualification du travail et le développement technique (op.cité), s'ils sont moins récents que ceux de 1972 , sont en revanche plus détaillés.

Ils nous permettent en particulier de faire apparaître les branches d'activité de l'industrie et des travaux publics où la part des manoeuvres était en 1968, la plus importante par rapport à l'ensemble des ouvriers :

Il s'agit :

- de l'industrie du verre :	33,7 %	de manoeuvres
- du bois et ameublement :	31,4 %	
- du "papier, carton" :	27,2 %	
- du bâtiment et des travaux publics :	25,8 %	
- de l'industrie chimique :	23,5 %	

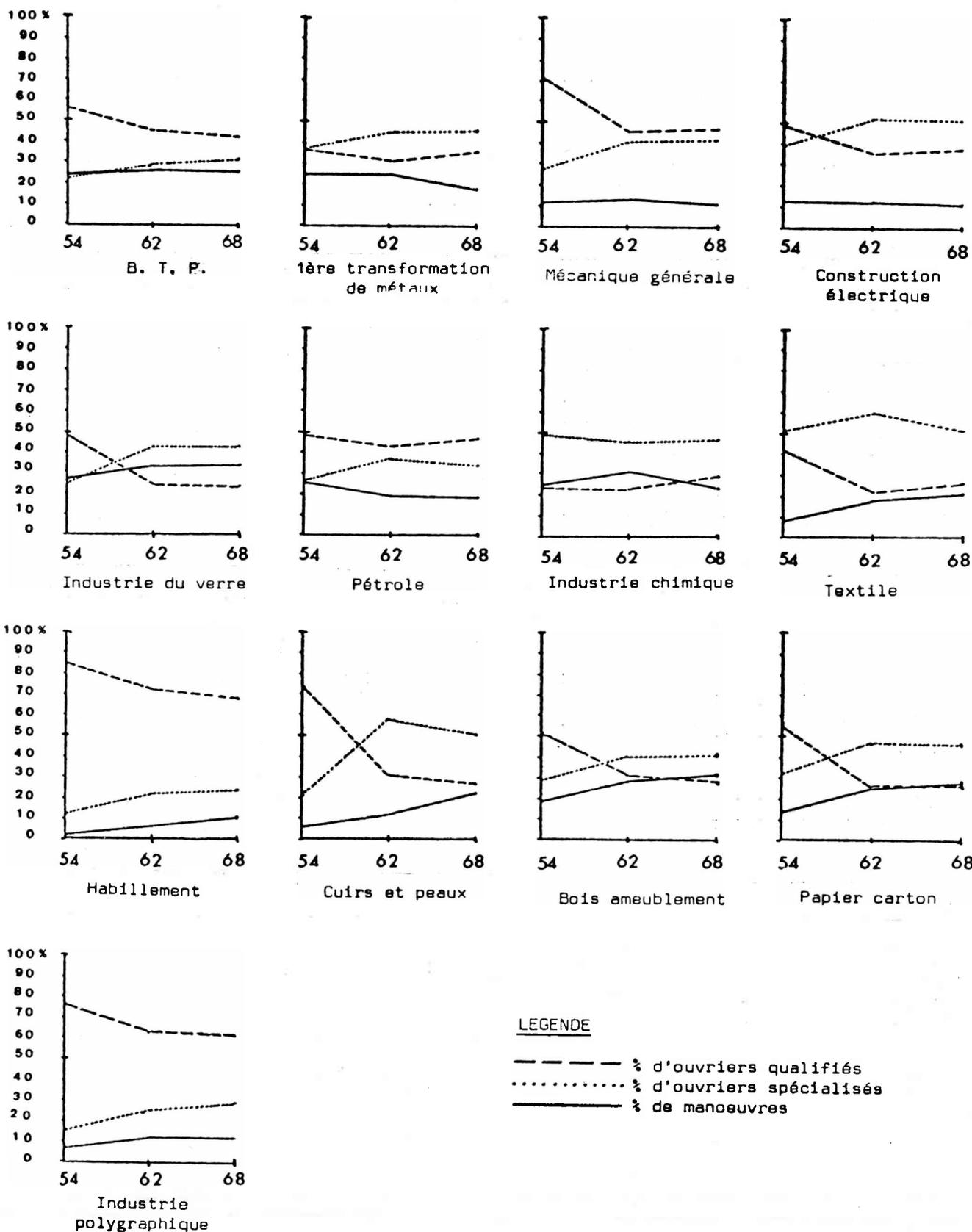
REPARTITION EN % DE LA POPULATION OUVRIERE EN 1954, 1962, 1968, PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES DANS 13 BRANCHES D'ACTIVITES
(source : tableau réalisé d'après les chiffres INSEE, par W. GROSSIN et M. KLAINE dans "Qualification du travail humain et développement technique" in Revue Française des Affaires Sociales, Juillet-Septembre 1970)

branche d'activité Années	Bâtiment et Travaux publics			Première transformation des métaux			Mécanique générale			Construction électrique			Industrie du verre			Pétrole			Industrie chimique			
	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	
<i>Ouvrière :</i>																						
1954.....	55,2	21,3	23,5	37,5	38,4	24,1	60,5	27,8	11,7	48,4	39,3	12,3	48,0	25,0	27,0	49,4	25,5	25,1	24,4	49,2	26,4	
1962.....	45,6	28,7	25,7	30,7	44,5	24,8	46,5	40,0	13,5	35,9	51,8	12,3	24,1	42,6	33,3	43,6	37,2	19,2	23,3	46,2	30,5	
1968.....	42,7	31,5	25,8	36,2	46,2	17,6	47,6	41,3	11,1	38,3	50,7	11,0	23,6	42,7	33,7	47,0	34,7	18,3	29,2	47,3	23,5	

branche d'activité Années	Textile			Habille ment			Cuirs et peaux			Bois ameublement			Papier carton			Industrie polygraphique		
	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.	O.Q.	O.S.	M.
<i>Ouvrière :</i>																		
1954.....	40,6	50,4	9,0	84,8	12,5	2,7	72,8	21,1	6,1	50,3	29,8	19,9	54,4	31,8	13,8	75,9	16,5	7,6
1962.....	22,1	60,0	17,9	71,8	21,9	6,3	30,7	57,2	12,1	31,2	40,0	28,8	26,7	47,7	25,6	62,9	26,4	11,7
1968.....	26,9	52,0	21,1	67,0	23,0	10,0	27,4	50,0	22,6	28,4	40,2	31,4	26,7	46,1	27,2	60,5	28,3	11,2

EVOLUTION DE LA PART EN %, EN 1954, 1962 et 1968, DES DIFFERENTES CATEGORIES PROFESSIONNELLES DANS LA POPULATION OUVRIERE DE 13 BRANCHES D'ACTIVITE

(source : Chiffres INSEE repris par W. GROSSIN et M. KLAINÉ dans "Qualification du travail humain et développement technique", in Revue Française des Affaires Sociales, Juillet-Septembre 1970).



Mais ces chiffres retracent également l'évolution des différentes qualifications ouvrières dans les branches d'activité de 1954 à 1968. On constate dans la majorité des branches d'activité, une diminution notable de la part des ouvriers qualifiés, ce qui vient confirmer l'analyse globale faite plus haut.

Dans une seule branche, l'industrie chimique, la proportion d'ouvriers qualifiés est plus importante en 1968 qu'en 1954.

Par ailleurs, l'accroissement de la part des non-qualifiés s'est fait parfois à l'avantage des O.S., parfois à celui des manoeuvres, parfois enfin à travers une croissance de la part des 2 catégories.

En ce qui concerne plus particulièrement les manoeuvres, leur proportion a surtout crû dans certaines branches relativement traditionnelles, qui n'ont connu que récemment l'incidence du progrès technique, et dans lesquelles la part d'ouvriers qualifiés était souvent, auparavant, très forte : textile, habillement, cuirs et peaux, bois et ameublement, papier et carton.

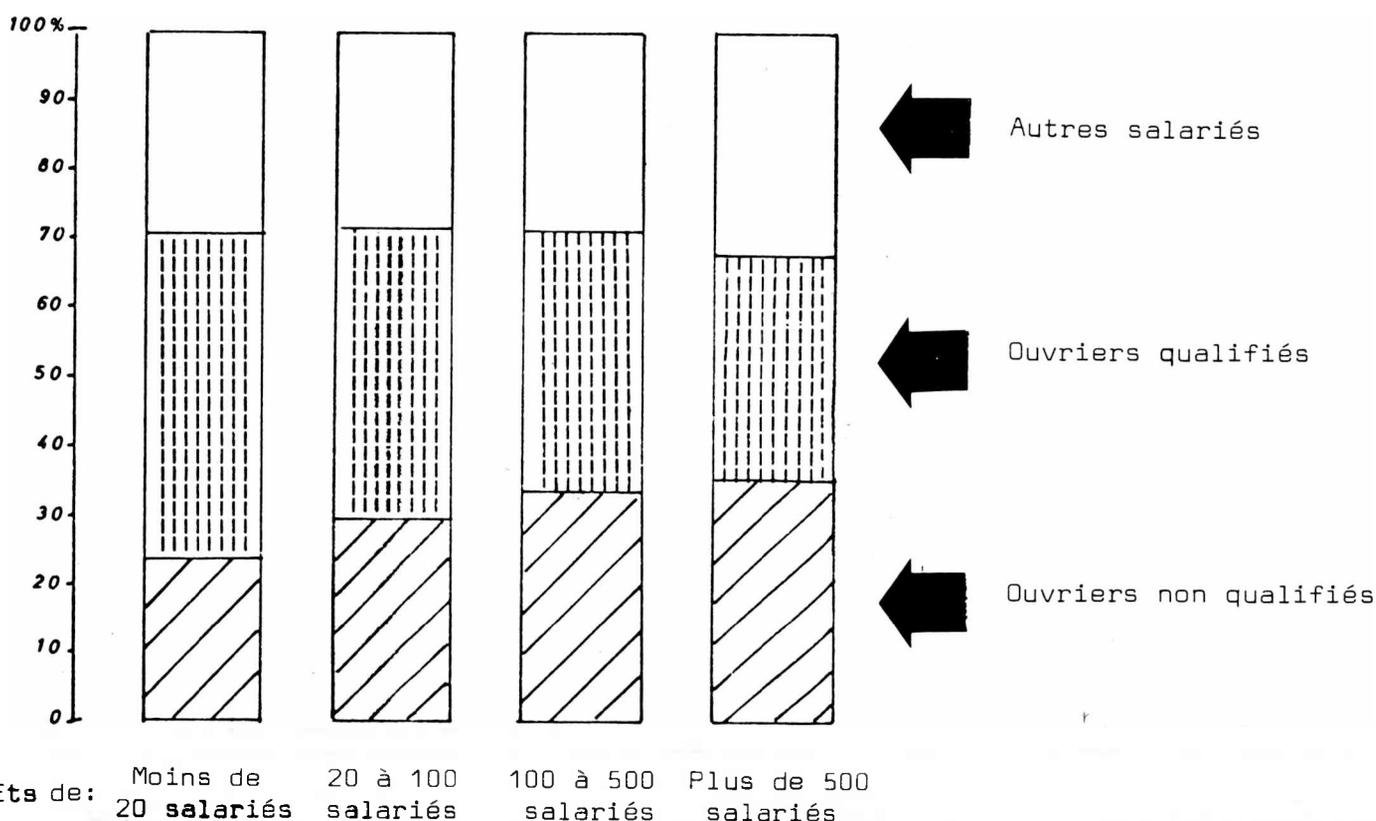
En revanche, dans les branches dans lesquelles industrialisation et mécanisation sont moins récentes, la proportion de manoeuvres tend à stagner, voire à décroître ; mais ce mouvement s'opère alors moins au profit des professionnels qu'à celui des O.S., c'est à dire que, globalement, là aussi la progression des non-qualifiés est la tendance dominante.

Pour une analyse plus fine de ces évolutions, on pourra se reporter à l'article pré-cité de W. GROSSIN et M. KLAINE.

La proportion d'ouvriers qualifiés varie également en fonction de la taille de l'établissement dans lequel ils travaillent.

PART DES OUVRIERS QUALIFIES ET DES OUVRIERS NON QUALIFIES DANS L'ENSEMBLE DES SALARIES DE L'INDUSTRIE SELON LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS

(source : d'après l'I.N.S.E.E. ,enquête "emploi 1971" repris dans Economie et Statistique, Octobre 1972)



Le graphique ci-dessus nous fournit une information sur ces variations ; il ne permet malheureusement pas de faire la distinction, au sein des ouvriers non qualifiés, entre manoeuvre et O.S.

La part des non qualifiés par rapport à celle des ouvriers qualifiés croît nettement avec la taille de l'établissement ; alors que dans les établissements de moins de 20 salariés, les O.S. et manoeuvres sont nettement minoritaires (23,8 % contre 46,7 % d'ouvriers qualifiés), ce rapport est inverse dans les grands établissements (37,5 % contre 32,6 %).

Cette tendance est confirmée par le tableau ci-dessous, emprunté lui aussi à l'article de W. GROSSIN et M. KLAINE sur la qualification du travail ; le bâtiment semble le seul secteur d'activité où, même dans les grands établissements (plus de 1000 personnes), la part des qualifiés est très nettement plus importante que celle des non qualifiés.

La concentration industrielle tend donc à accroître la part des non qualifiés au sein du monde ouvrier. Ce facteur risque de freiner sensiblement tout mouvement de progression des qualifications.

Peut-être le mouvement vers la concentration se ralentira-t-il dans les années à venir ; mais cela devrait alors prendre davantage la forme d'un développement des établissements de moyenne dimension (donc, de 500 salariés au moins) plutôt que d'un retour à la petite entreprise (1). La tendance au maintien de la part des emplois d'O.S. et de manoeuvres nous semble donc confortée, ou du moins n'est pas démentie, par cette évolution.

Répartition en % 1° : des ouvriers qualifiés; 2° des ouvriers spécialisés et des manoeuvres selon la taille des établissements dans trois groupes d'activités au 1^{er} janvier 1968 (2)

Source : Bulletin mensuel de statistiques sociales. Supplément C4, sept. 1969, Ministère du travail, p. 52-53. (repris par W. GROSSIN et M. KLAINE dans "Qualification du travail humain et développement technique" in Revue Française des Affaires Sociales, Juillet-Septembre 1970)

Désignation des activités économiques	Désignation des groupes d'emploi	Établissements de :							
		moins de 11 salariés	11 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1000 salariés et plus
Industries des métaux et matériaux de construction. Industries mécaniques, électriques et chimiques.	O. qualifiés	36,84	36,81	33,93	31,09	27,05	27,81	27,85	28,38
	O. non qualifiés	25,45	26,35	30,55	36,42	37,21	37,53	38,90	37,35
	TOTAL.....	62,29	63,16	66,48	67,51	64,26	65,34	66,75	65,73
Autres industries de transformation.	O. qualifiés	42,35	39,73	38,00	38,12	37,33	37,12	35,00	31,56
	O. non qualifiés	23,08	24,85	30,46	34,24	36,46	36,80	37,32	38,66
	TOTAL.....	65,43	64,58	68,46	72,36	73,99	73,92	72,32	70,22
Bâtiment, travaux publics	O. qualifiés	59,25	59,19	54,31	49,68	45,95	46,46	44,13	46,37
	O. non qualifiés	18,46	19,93	21,74	24,75	27,44	26,19	27,28	22,17
	TOTAL.....	77,11	79,12	76,05	74,43	73,39	72,61	71,41	68,54

Par rapport à l'ensemble des emplois de chaque catégorie d'établissement.

(1) - Voir à ce sujet Jérôme MONOD, "Transformation d'un pays", FAYARD 1974.

(2) - Sur l'explication des différences entre ces chiffres fournis par le Ministère du Travail et ceux de l'INSEE, voir BAUDELLOT, ESTABLET, MALEMORT, op.cité, chapitre sur "prolétarianisation du prolétariat".

CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE VIE DES MANOEUVRES

CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE VIE DES MANOEUVRES

Nous rassemblons dans ce chapitre un certain nombre d'informations sur divers aspects des conditions de vie des manoeuvres, c'est à dire plus particulièrement : leur niveau d'éducation, leur travail et les revenus qu'ils en tirent ; la dimension de leur famille et les caractères démographiques qui influent directement sur leurs conditions de vie (natalité, morbidité, mortalité ...) ; enfin leur "mode de vie" proprement dit tel qu'il apparait à travers quelques indicateurs.

L'EDUCATION

Les 2/3 des manoeuvres actifs en 1972 n'avaient aucun diplôme ; moins de 7 % seulement avaient un diplôme supérieur au certificat d'études primaires.

A ce point de vue, les manoeuvres se différencient sensiblement des O.S. (50 % seulement de non diplômés) et plus encore des O.P. (30 %). Au sein de la catégorie, la part des hommes ne possédant aucun diplôme est plus importante que celle des femmes qui sont dans cette situation, ce qui peut être interprété comme un aspect de l'inégalité des sexes devant le travail (sur 100 ouvriers non diplômés, 24 sont manoeuvres, 41 O.S. et 26 O.P. ; sur 100 ouvrières non diplômées, on compte 42 manoeuvres , 43 O.S., et seulement 13 O.P.).

NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU EN FONCTION DE LA C.S.P.

(source : INSEE, enquête emploi 1972)

C.S.P.	TOTAL	Aucun diplôme	C.E.P.	C.A.P. ou équivalent, ou B.E.P.C. avec ou sans C.A.P.	Baccalauréat ou brevet de technicien	Niveau supérieur au baccalauréat	Non déclaré
I. - Pour la population active totale							
Ensemble des manoeuvres	1 439 067=100 %	66,7	26,6	6,4	0,2	-	0,1
dont :							
Hommes	846 575=100 %	70,7	21,7	7,2	0,3	-	0,1
Femmes	592 492=100 %	61,1	33,5	5,2	-	0,1	0,1
Ensemble des O.S.	2 807 818=100 %	49,9	31,7	17,3	0,8	0,1	0,2
Ensemble des O.P.	2 538 661=100 %	29,9	27,5	38,8	3,3	0,4	0,1
Ensemble des ouvriers .	7 590 177=100 %	44,5	29,7	23,4	2,0	0,3	0,1
Ensemble des actifs ...	20 379 341=100 %	30,4	29,6	25,2	8,4	6,3	0,1
II. - Pour la population active âgée de moins de 35 ans							
Ensemble des manoeuvres	588 584=100 %	58,3	30,3	10,8	0,3	0,1	0,2
dont :							
Hommes	374 024=100 %	62,1	25,8	11,4	0,5	-	0,2
Femmes	214 380=100 %	51,7	38,3	9,7	-	0,2	0,1
Ensemble des O.S.	1 382 119=100 %	40,8	31,7	25,9	1,2	0,3	0,1
Ensemble des O.P.	1 198 653=100 %	20,0	21,0	53,5	4,2	0,7	0,2
Ensemble des ouvriers .	3 503 024=100 %	36,1	28,2	32,7	2,3	0,5	0,2
Ensemble des actifs ...	8 299 425=100 %	22,3	24,3	35,5	10,3	7,5	0,1

La part des non diplômés est nettement moins importante si l'on ne considère que les jeunes (moins de 35 ans). En effet, beaucoup de ceux qui commencent comme manoeuvres tout en possédant le certificat d'études ou un diplôme supérieur ne sont vraisemblablement que provisoirement dans cette catégorie, la promotion professionnelle leur permettant par la suite d'accéder aux autres catégories ouvrières (O.S. ou même O.P.).

Le niveau de diplôme exerce néanmoins une influence très importante sur les premiers emplois occupés : sur 100 non diplômés de moins de 35 ans, pratiquement la moitié (49 %) se retrouvent O.S. ou manoeuvres alors que ces catégories ne représentent que 19 % de l'ensemble des jeunes actifs.

Le très faible niveau d'éducation de la majorité des manoeuvres tend à se reproduire chez leurs enfants, qui, par ailleurs, ont d'autant plus de mal à suivre leurs études qu'ils ne bénéficient pas, dans leur famille, d'un environnement culturel favorable.

Cette insuffisance de l'environnement familial au niveau intellectuel apparaît nettement si l'on compare les notes de Q.I. des enfants de manoeuvres à celles d'enfants originaires d'autres milieux : ainsi plus des 2/3 (69 %) des fils de manoeuvres ont un Q.I. inférieur à 100 ; ce n'est le cas que pour 48 % des fils d'employés de commerce (catégorie "moyenne") et pour 18 % seulement des fils de cadres supérieurs.

DISTRIBUTION DES NOTES DE QUOTIENT INTELLECTUEL DES ENFANTS DANS CERTAINES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (1965)

(source : d'après l'INED - INOP : enquête nationale sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire - P.U.F. 1973).

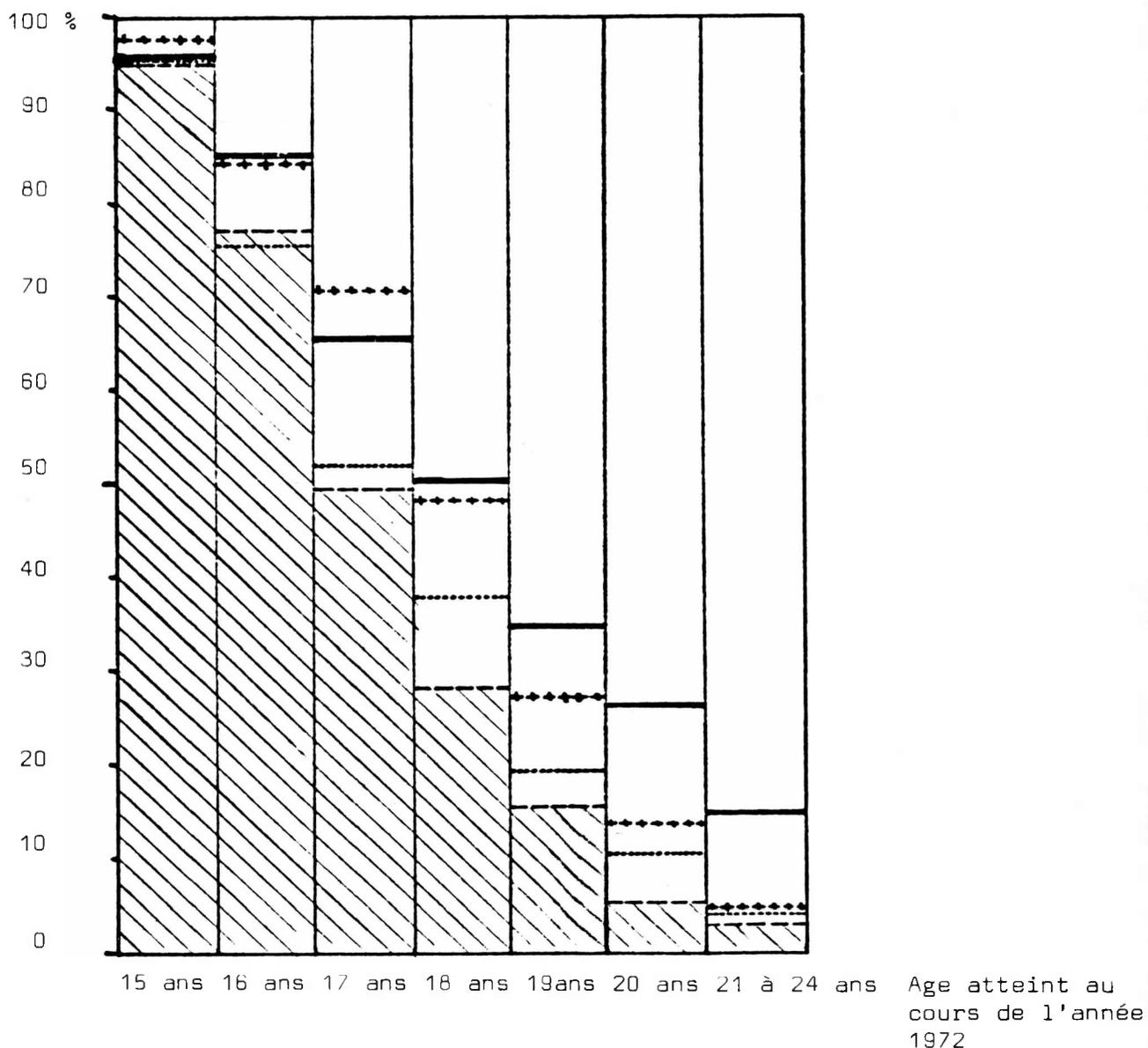
C.S.P. des parents	Ouvriers Agricoles	Manoeuvres de l'industrie	Employés de Commerce	Cadres Supérieurs
Note de Q.I.	100 %	100 %	100 %	100 %
65 à 84	25,3	29,2	13,6	2,7
85 à 99	40,6	39,7	34,7	15,7
100 à 119	31,3	28,6	43,6	53,8
120 et plus	2,8	2,5	8,1	27,8
Note moyenne	93,5	92,6	100,2	111,5

Ce handicap vient renforcer les difficultés économiques et sociales que subissent les enfants des manoeuvres dans la poursuite de leurs études, et, partant, leur faible niveau d'éducation à l'entrée dans la vie professionnelle.

L'enquête "emploi" de 1972 nous apprend ainsi que, sur 100 fils de manoeuvres - ou de mineurs ou marins-pêcheurs - âgés de 17 ans, plus de la moitié (51 %) ont déjà quitté l'école : ce n'est le cas que pour 1/3 de l'ensemble des fils d'actifs. A 20 ans, on ne compte plus que 5 % de fils de manoeuvres qui poursuivent leurs études.

TAUX DE SCOLARITE DES GARCONS SELON LA C.S.P. DU CHEF DE MENAGE POUR LES CATEGORIES OUVRIERES

(source : enquête de l'INSEE, enquête "emploi" 1972)



Légende

- ▬ Ensemble des fils d'actifs
- - - Fils de manoeuvres, mineurs et marins-pêcheurs
- Fils d'O.S.
- + + + + + Fils d'O.P.

Ce faible niveau initial ne sera que peu compensé, en ce qui concerne la vie professionnelle, par les études post-scolaires, ce malgré leur relative fréquence (en 1970, 18 % des personnes nées en 1918 ou après avaient suivi un enseignement post-scolaire).

En effet, lorsqu'elles se situent à un faible niveau, les études post-scolaires sont beaucoup moins "rentables" que lorsqu'il s'agit d'un niveau moyen ou supérieur : sur 100 personnes ayant suivi un enseignement post-scolaire de "niveau d'études primaires", 6 % seulement bénéficieront d'une qualification supérieure à celle qu'ils avaient auparavant ; pour ceux qui ont suivi des études de niveau "ingénieur" ou "technicien supérieur" ce pourcentage passe à 46 % (source : INSEE, enquête F.Q.P. 1970).

TRAVAIL ET REVENUS

Le travail ne présente pas, dans les différentes catégories socio-professionnelles, la même régularité, ni la même stabilité. Un indice de ces différences peut être dégagé de la comparaison de deux ensembles utilisés pour la présentation des résultats de l'enquête F.Q.P. 1970 : les "actifs occupés" en 1970 (c'est à dire toutes les personnes ayant déclaré avoir un emploi au moment de l'enquête) et les "actifs occupés à temps complet, sans avoir déclaré d'activité secondaire" (le "temps complet" caractérisant la situation de ceux dont le revenu correspondait à une activité à temps complet exercé pendant un nombre de mois connus).

Au sein du monde ouvrier, l'écart entre les deux notions varie assez largement en fonction de la C.S.P. :

	Actifs occupés	Salariés occupés à temps complet, sans activité secondaire
Ensemble des ouvriers ..	100 %	89,3 %
dont : O.P.	100 %	92,9 %
O.S.	100 %	91,2 %
Manoeuvres	100 %	79,6 %

Plus de 20 % des manoeuvres sont donc soit des travailleurs à temps partiel, soit des gens qui tirent une partie de leurs revenus d'une activité secondaire, soit l'un et l'autre à la fois.

Cet indicateur confirme la moindre intégration des manoeuvres au monde ouvrier traditionnel, ou, plus globalement, au travail industriel.

Plus précisément, il semble que les manoeuvres soient moins bien intégrés à la vie de l'entreprise que les autres catégories ouvrières.

Ainsi, d'après l'enquête réalisée par G. ADAM, F. BON, J. CAPDEVIELLE et R. MOURIAUX (1), en 1970, sur 100 manoeuvres, 30 étaient dans l'entreprise depuis moins d'un an (cette proportion tombait à 16 % pour les O.S. et 13 % pour les O.P.); d'autre part, sur 100 manoeuvres, on comptait 73 non syndiqués (les non syndiqués ne représentant que 68 % chez les O.S. et 65 % chez les O.P.).

(1) - L'ouvrier Français en 1970, ARMAND COLIN, 1970

Nous ne disposons pas actuellement d'informations chiffrées sur le contenu même du travail effectué par les manoeuvres, sur sa pénibilité et les conditions dans lesquelles ils l'effectuent (1) (un des objectifs d'une recherche plus approfondie devrait être de nous permettre de mieux caractériser ce travail). Certains indices pourraient cependant nous aider à étayer quelques hypothèses sur certains aspects des tâches effectuées, ce à travers l'analyse de leurs conséquences externes.

Ainsi par exemple, la sur-représentation des actifs étrangers (2) (nettement moins qualifiés, en moyenne que l'ensemble des Français) dans les accidentés du travail nous permet de poser l'hypothèse d'une relation entre non-qualification et accidents du travail.

En revanche, nous sommes mieux informés des revenus que les manoeuvres tirent de leur travail (du moins en ce qui concerne les manoeuvres salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public).

Etant les moins qualifiés, les manoeuvres forment la catégorie la moins bien payée du monde ouvrier.

En 1969, d'après l'enquête réalisée par l'INSEE, sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services, le salaire net annuel moyen des manoeuvres salariés à temps complet était de 8 854 francs(3). Les manoeuvres constituaient donc la catégorie la moins payée au sein des salariés (les salariés agricoles n'était pas pris en compte par cette enquête de l'INSEE).

Ce salaire moyen ne représentait que 67,5 % de celui des O.P. et 84,6 % de celui des O.S.

L'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes est plus faible dans la catégorie des manoeuvres (19,4 % tout de même) que dans celle des O.S. (25,9 %) ou celle des O.P. (28,3 %).

Les actualisations de l'INSEE permettent de donner une estimation des salaires mensuels moyens des hommes et des femmes salariés à temps complet en 1973.

Pour les principales catégories ouvrières ils s'établissent ainsi :

	Hommes	Femmes
O.P.	1 728 F.	1 269 F.
O.S.	1 482 F.	1 050 F.
Manoeuvres	1 156 F.	925 F.

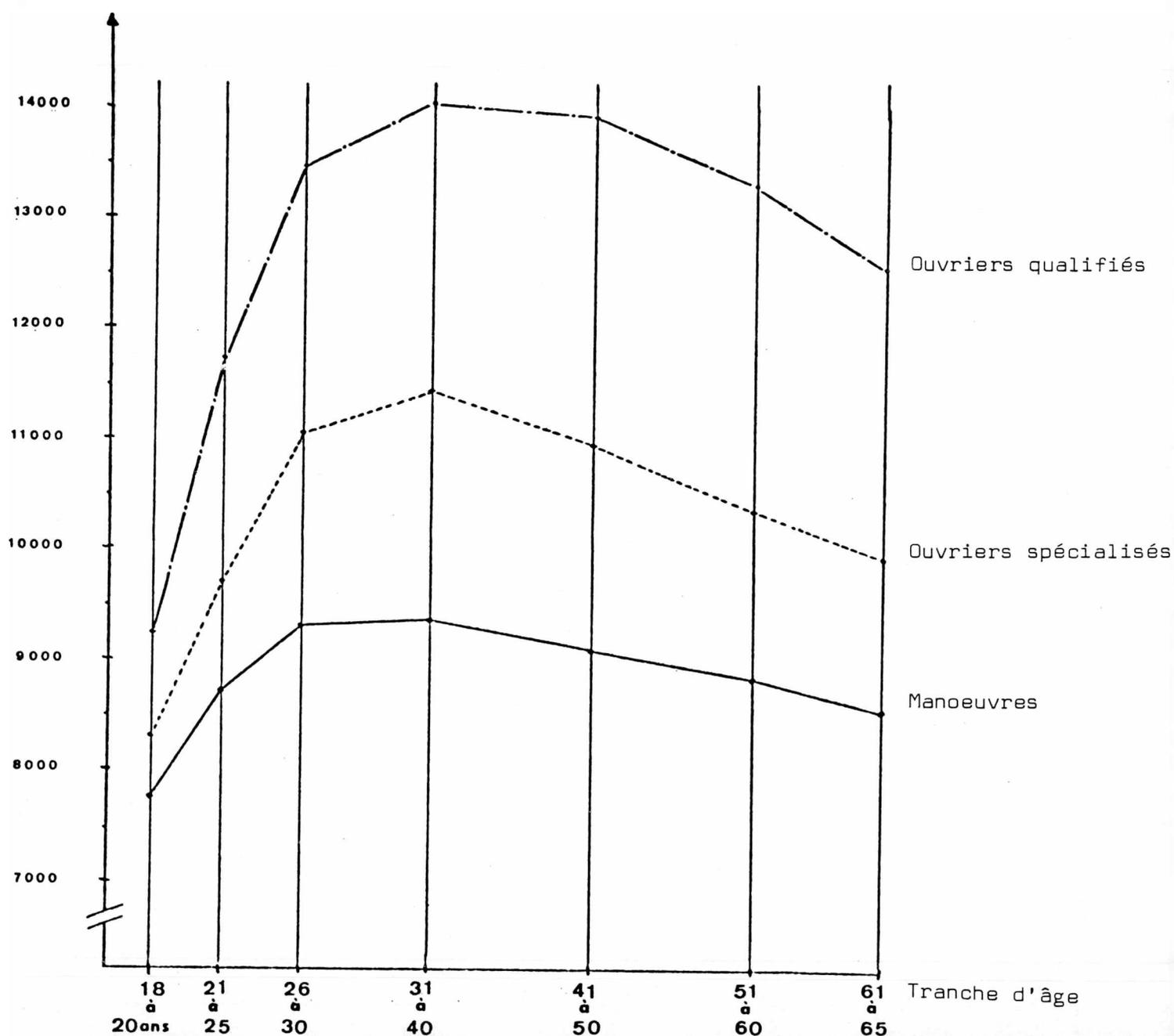
- (1) - Voir cependant à ce sujet les travaux réalisés au CREDOC par H. FAURE et J.C. BACKE sur le thème " Travail et Habitat"
- (2) - Voir à ce sujet Economie et Statistique n° 48, Septembre 1973
- (3) - A cette époque, pour un travail hebdomadaire de 45 h, le SMIC équivalait environ à un salaire annuel net de 7 500 F. Le salaire moyen des manoeuvres était donc de 18 % supérieur au S.M.I.C.

L'analyse de la ventilation de ces salaires en fonction de l'âge des salariés montre : d'une part que les salaires ouvriers sont relativement proches chez les jeunes appartenant aux diverses catégories ; d'autre part que le salaire des manoeuvres plafonne beaucoup plus rapidement que celui des O.S. et surtout des O.P. (les manoeuvres âgés de 31 à 40 ans sont à peine mieux payés que ceux qui ont de 26 à 30 ans : pour cette catégorie plus que pour les autres, la variable "jeunesse" semble être prégnante tandis que l'expérience professionnelle n'est prise en compte que de façon négligeable) ; en conséquence c'est à un âge moyen (chez les 31 à 40 ans) que les écarts de salaire sont les plus importants.

SALAIRES NETS ANNUELS MOYENS PAR C.S.P. ET TRANCHES D'AGE EN 1969

(source : INSEE, enquête "salaires" en 1969, coll. M. 20)

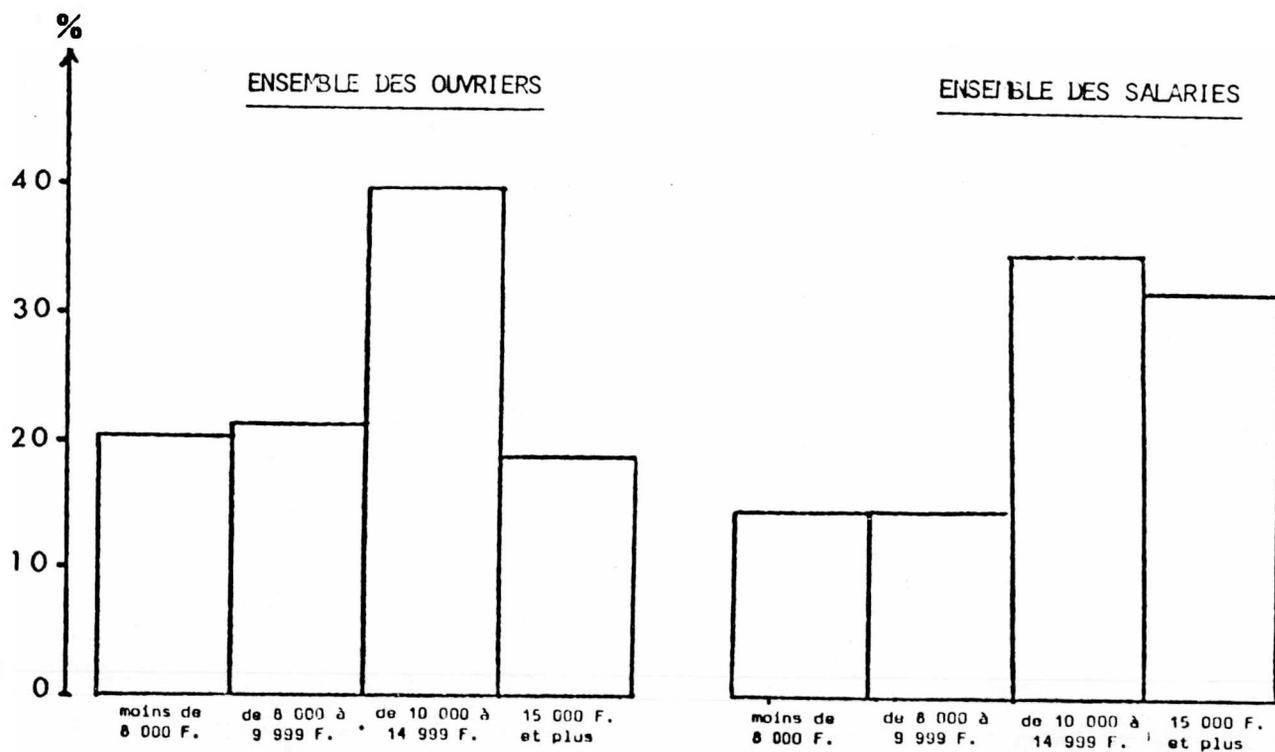
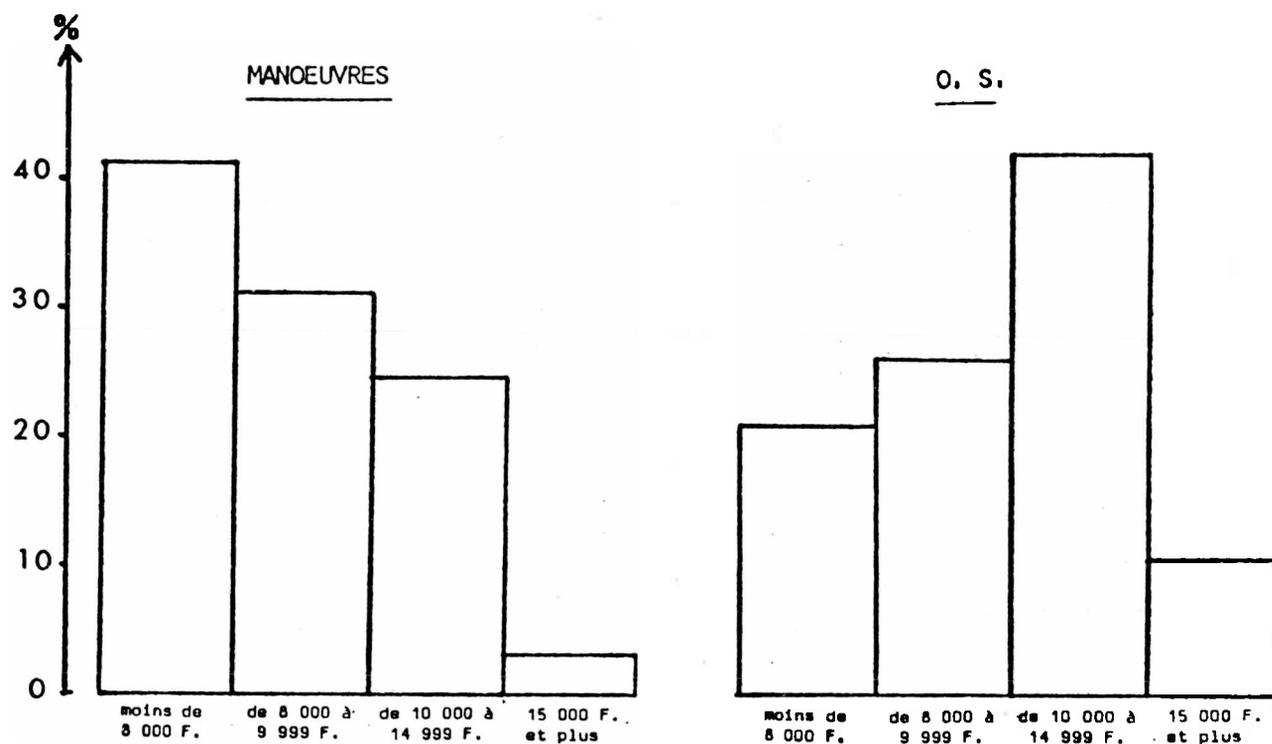
Salaires nets annuels moyens par C.S.P. et tranches d'âge en 1969
(secteur privé et semi-public)



Au-delà de cette notion de "salaire moyen", l'observation de la répartition de l'ensemble des manoeuvres, en 1970, en fonction de leur catégorie de salaires, fait apparaître leur sur-représentation au sein de ceux qui touchent des "bas salaires".

REPARTITION DE CERTAINES CATEGORIES DE SALAIRES PAR TRANCHE DE SALAIRE ANNUEL (Hommes et femmes occupés à temps complet, sans activité secondaire)

(source : INSEE, enquête F.Q.P. 1970, Coll. D. 32)

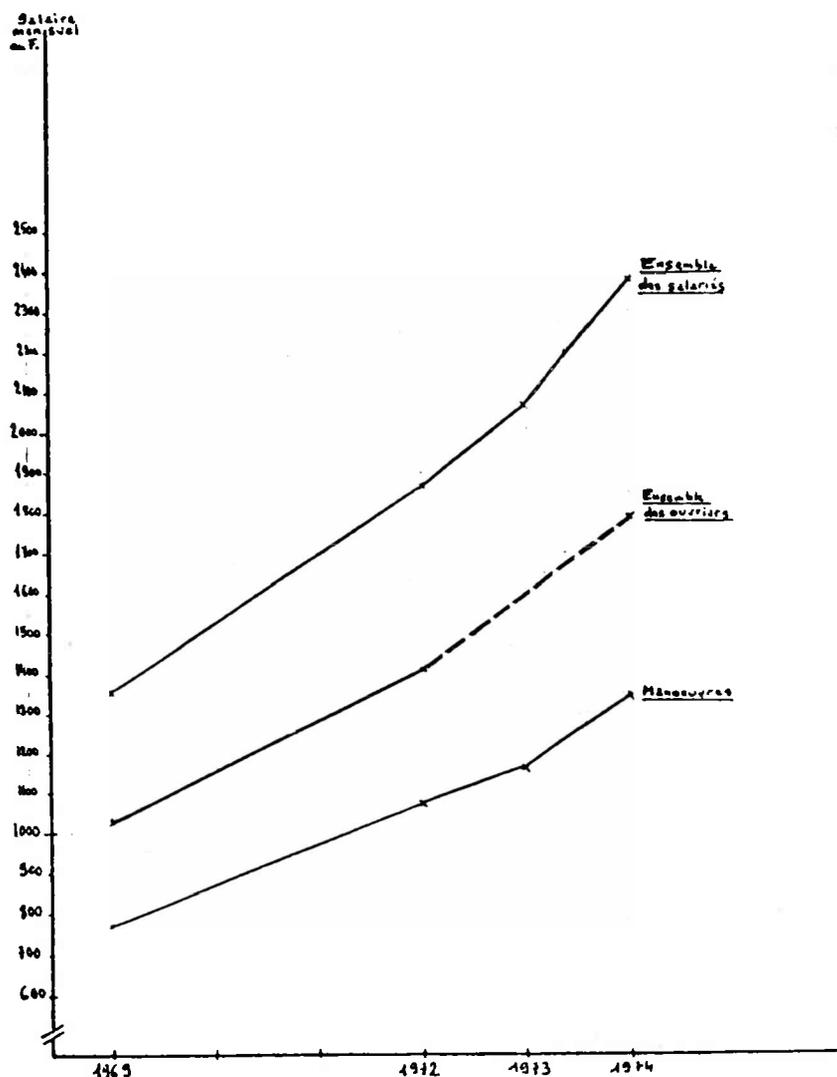


Plus de 40 % des manoeuvres touchaient en effet, en 1970, moins de 8 000 F. par an, ce qui n'était le cas que pour 1 ouvrier sur 5, ou pour 1 salarié sur 7. La répartition des O.S. fait apparaître leur situation moins défavorisée à cet égard : nettement plus de la moitié d'entre eux bénéficiaient d'un salaire égal ou supérieur à 10 000 francs par an.

Enfin, l'évolution des salaires au cours des 5 dernières années, telle que l'on peut la dégager des enquêtes et des actualisations de l'INSEE, montre une tendance globale au maintien des écarts

EVOLUTION DU SALAIRE MENSUEL (SALAIRE ANNUEL DIVISE PAR 12), NET MOYEN DES SALARIES, OUVRIERS ET MANOEUVRES (SALARIES A TEMPS COMPLET)

(source : d'après les source INSEE)



Le salaire ne constitue qu'un élément du revenu du ménage ; mais dans les ménages ouvriers, certaines autres sources de revenus (revenus du capital, ou des entrepreneurs individuels..) ont une part négligeable; seules les prestations sociales viennent corriger notablement l'insuffisance des salaires, ces derniers formant environ les 2/3 du revenu global.

Certes, le salaire du manoeuvre pourra, dans certains cas, être complété par celui de son conjoint. Mais le taux d'activité - du moins d'activité salariée - des femmes de manoeuvre est particulièrement faible.

D'après l'enquête de Nicole TABART (1), en 1971, les taux d'activité des mères de famille de 2 enfants et plus, varient nettement selon la profession du mari. Ils s'établissent ainsi :

<u>Profession du mari</u>	<u>Taux d'activité de la femme</u>
Cadres supérieurs, professions libérales	24 %
Cadres moyens, maîtrise	28 %
Employés	23 %
Ouvriers professionnels et qualifiés	25 %
Ouvriers spécialisés	21 %
Manoeuvres, personnels de service	15 %

Ces variations peuvent s'expliquer pour des raisons socio-culturelles (réticence devant le travail féminin dans les milieux modestes) mais aussi - et surtout - pour des raisons démographiques et économiques : nombre important d'enfants chez les O.S. et les manoeuvres, et impossibilité économique de se faire aider dans les tâches ménagères et familiales.

D'autre part, lorsque ces femmes travaillent, elles n'accèdent le plus souvent qu'à des qualifications très faibles et, partant, ne pourront rapporter au ménage qu'un supplément de salaire peu important (d'autant plus que certaines n'auront que la possibilité d'un travail à temps partiel).

Toujours selon Nicole TABARD (op.cité), parmi la minorité des femmes (mères de 2 enfants ou plus) de manoeuvres et d'O.S. qui travaillent, nettement plus de la moitié sont manoeuvres, O.S. ou personnels de service.

Si l'on inverse le problème, on constate que sur 100 mères de famille travaillant comme manoeuvres, plus des 2/3 sont des femmes d'ouvriers - ouvriers dont la moitié est non qualifiée - .

Le tableau suivant fait ressortir l'insuffisance globale des salaires des mères de famille, femmes d'ouvriers non qualifiés.

 (1) - Nicole TABARD, "Situation du travail des femmes en 1971", CREDOC 1973

SALAIRE DES MERES DE FAMILLE TRAVAILLANT ACTUELLEMENT* SELON LA PROFESSION
DU PERE ET LE NOMBRE D'ENFANTS

(source : Nicole TABARD, "Situation du travail des femmes en 1971 "-
CREDOC, 1973)

Catégorie socio-professionnelle du père de famille	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et plus	Ensemble des familles alloca- taires ayant 2 enfants et plus
Cadres supérieurs	19700	19500	23900	20100	19800
Cadres moyens, maîtrise	15200	14400	5900	13300	14100
Employés	12200	14000	11100	7400	12500
Ouvriers professionnels et ouvriers qualifiés	13200	10900	8600	8300	11400
Ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnel de service	10400	9400	9100	7700	9900
Ensemble (1)	13900	13000	9600	10800	13000

(1) Y compris indépendants et professions non déclarées

* Qu'il s'agisse d'un travail à temps plein ou d'un travail à temps partiel

Toutes ces données font apparaître la faiblesse du revenu des ménages de manoeuvres.

Les sources fiscales permettent de compléter nos estimations. En 1965 d'après les chiffres publiés par l'INSEE dans "Données Sociales 1973" les revenus fiscaux des ménages appartenant à différentes C.S.P. étaient les suivants :

	Revenu fiscal moyen par mé- nage	Nombre moyen de personnes par ménage	D'où: revenu fiscal moyen par personne
Cadres moyens.....	22 535	3,42	6 589
Employés	14 344	2,94	4 879
Ouvriers	12 696	3,67	3 459
dont : O.P.	14 212	3,67	3 872
O.S.	12 591	3,85	3 270
Manoeuvres.	9 494	3,45	2 751
Ensemble des catégories	14 641	3,11	4 708

En 1965, une personne appartenant à un ménage de manoeuvres disposait donc d'un revenu (fiscal) moyen égal à 58 % de celui de l'ensemble des ménages vivant en France.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET FAMILIALES

Défavorisés sur les plans culturel et économique, les manoeuvres le sont également en ce qui concerne leurs caractéristiques démographiques. Ils meurent nettement plus jeunes que la moyenne de la population, leurs enfants connaissent une mortalité infantile plus forte ; ils continuent d'être souvent victimes de maladies, ou de " fléaux sociaux " qui n'atteignent - gravement - que beaucoup plus rarement les couches aisées de la population.

Ces quelques indicateurs le montrent clairement :

	Manoeuvres	O.S.	Ensemble de la population
Nombre de survivants à 75 ans pour 1 000 hommes vivants à 35 ans (période 1955-1965)	331	368	407
Espérance de vie à 35 ans (hommes) (en années)	33,5	34,9	36,0
Taux de mortalité infantile ** (1ère année) période 1966-1970...	30,4 ‰	21,7 ‰	18,9 ‰
Quotient moyen annuel de mortalité* : par tuberculose	36 ‰	20 ‰	32 ‰
par alcoolisme et du foie (pour les hommes de 35 à 44 ans)	88 ‰	47 ‰	46 ‰

Sources * Guy DESPLANQUES " A 35 ans, les instituteurs ont encore 41 ans à vivre, les manoeuvres 34 ans seulement " , in Economie et Statistique, n° 49, Octobre 1973

** M.C. GERARD, S. HEMERY " La mortalité infantile en France suivant le milieu social " in Economie et Statistique n° 48, Septembre 1973

Morbidité "sociale" et mortalité des manoeuvres sont nettement plus élevées que dans les autres milieux sociaux.

Les conditions difficiles qui en résultent pour la vie des ménages sont souvent aggravées par la composition même de ce ménage, en effet ; chez les manoeuvres, nombreux sont, d'une part :

- les isolés : ainsi, en 1968, sur 100 manoeuvres et O.S. âgés de 40 à 49 ans, on comptait 13 célibataires (1) (cette proportion est certes moins faible que chez les agriculteurs ; en revanche, elle est nettement plus forte que dans les autres catégories : 8 % pour les ouvriers qualifiés, 8 % également pour les employés).

(1) - Source : Louis ROUSSEL " La nuptialité en France " Population, Novembre-Décembre 1971

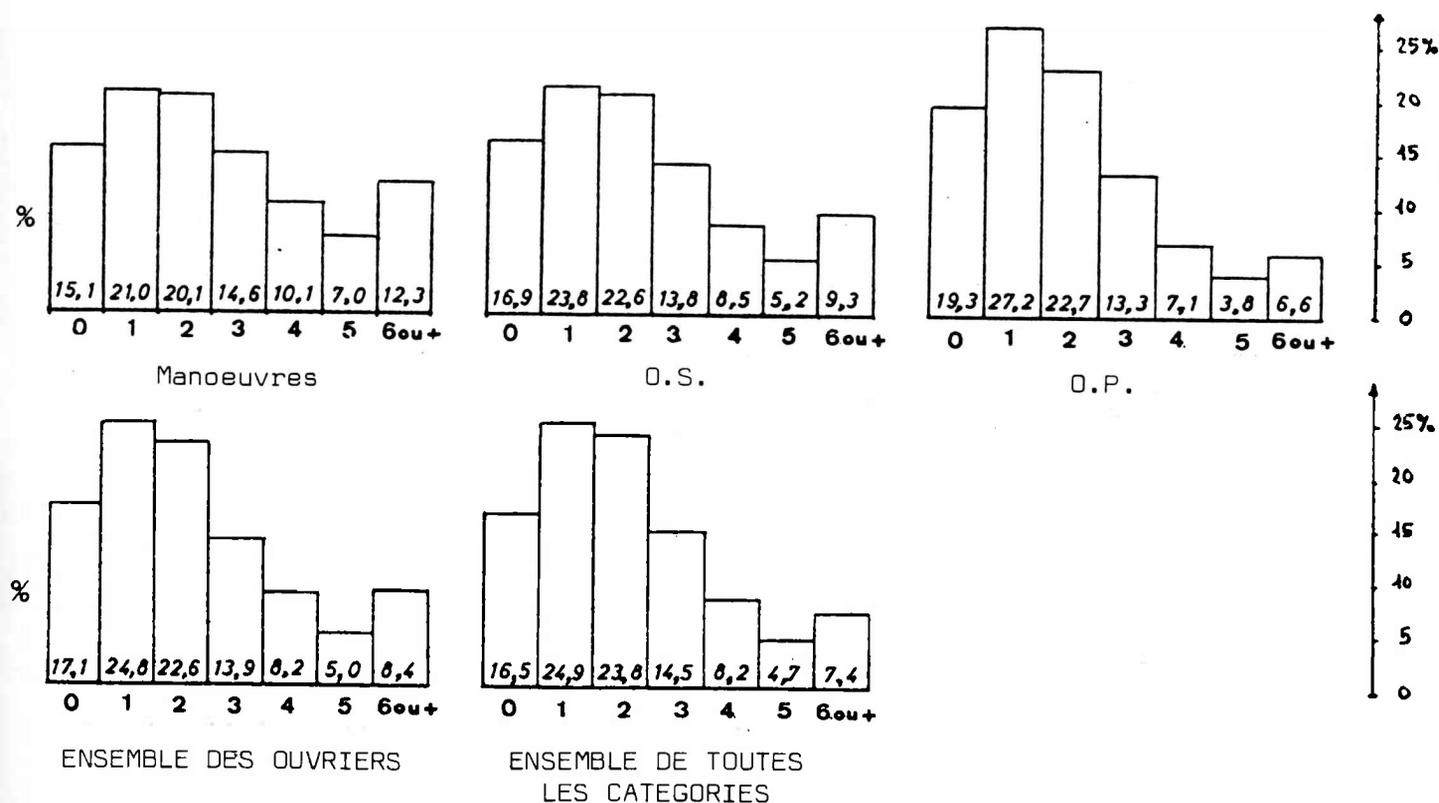
- d'autre part, les familles nombreuses : dans l'ensemble des ménages de manoeuvres, malgré cette part importante d'isolés, le nombre moyen d'enfants est particulièrement élevé. En 1962 (1), il était en effet de 3,26

alors qu'il n'était que de 3,17 pour les O.S.
2,63 pour les O.P.
2,73 pour l'ensemble des C.S.P.

Cette grande proportion d'enfants s'explique en partie par le pourcentage élevé de familles nombreuses parmi les manoeuvres : toujours d'après l'enquête de 1962, près de 30 % de familles de manoeuvres avaient 4 enfants ou plus ; ce pourcentage tombe à 23 % chez les O.S., à 18 % chez les O.P. ; il est de 20 % pour l'ensemble des catégories. A l'opposé, on constate la part relativement peu importante des familles de manoeuvres de dimension moyenne (1 à 2 enfants) : 41 % ; chez les O.P., ces familles représentent 50 % de l'ensemble.

REPARTITION DES FAMILLES COMPLETES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DANS CERTAINES C.S.P. (pour 100 femmes nées en 1892-1916, mariées avant 45 ans)

(source : G. CALOT, L. HENRY "Nuptialité et fécondité des ménages en France d'après l'enquête de 1962 " - Population, Mars-Avril 1972)



(1) - Source : G. CALOT, L. HENRY " Nuptialité et fécondité des ménages en France, d'après l'enquête de 1962 " Population, Mars-Avril 1972

Pour compléter ces informations, l'analyse du recensement de 1968 nous permet de présenter la répartition des ménages en fonction du nombre de personnes par ménage.

	Ensemble des ménages	Nombre de personnes par ménage					
		1	2	3	4	5	6 ou plus
Toutes catégories	15 778 100 = 100 %	20,3	26,9	18,6	15,1	9,2	9,9
Ensemble des ouvriers	4 412 300 = 100 %	9,4	20,4	21,9	20,0	13,0	15,3
Contremaîtres, O.P., apprentis	1 989 540 = 100 %	7,6	21,1	24,2	21,6	12,9	12,5
O.S., manoeuvres .	2 276 840 = 100 %	<u>11,4</u>	20,5	20,1	18,1	12,7	<u>17,2</u>
Mineurs, marins-pêcheurs	145 920 = 100 %	3,5	11,0	19,0	25,7	17,7	23,0

Bien que, dans cette ventilation, les manoeuvres ne soient pas séparés des O.S., il est cependant possible de constater, par rapport à l'ensemble des ouvriers : la sur-représentation des ménages de 1 personne ("isolés") chez les ouvriers non qualifiés, moins importante certes que pour l'ensemble des ménages, mais rappelons que cet ensemble comprend de nombreux inactifs-vieux et souvent seuls - ; et la sur-représentation des ménages de 6 personnes ou plus, correspondant aux familles relativement nombreuses (certes, la part de ces familles est beaucoup plus importante également chez les mineurs et marins-pêcheurs, mais ces derniers, en revanche, ne sont que rarement isolés).

L'isolement de certains manoeuvres témoigne de leurs difficultés d'insertion dans un cadre familial, difficultés liées à leur situation économique et sociale (forte mobilité, insécurité et insuffisance des revenus, etc..) ; la tendance des autres à avoir de nombreux enfants, ce qui a pour effet d'accroître les problèmes engendrés par l'insuffisance de revenus et de mauvaises conditions de vie, et à obérer l'avenir de ces enfants, dénote l'"irrationalité économique" d'un comportement démographique, liée à une absence de projet - qui s'explique en grande partie, comme nous le verrons plus loin, par une faible probabilité d'ascension sociale, en tout état de cause -, et à un manque de maîtrise de la fécondité inhérente à leur situation socio-culturelle très défavorisée.

AUTRES ELEMENTS DES MODES DE VIE

Nous ne disposons actuellement que de très peu d'informations sur les autres éléments des modes de vie des manoeuvres, ou mieux, plus largement des ouvriers non qualifiés : consommation, équipement du ménage, habitat, vie sociale, loisirs, vie quotidienne, etc..

En particulier, pour la plupart des sources statistiques dont nous disposons dans ces domaines, la catégorie des ouvriers n'est pas ventilée en sous-catégories correspondant aux différents niveaux de qualification.

Tout au plus, peut-on, sans trop de risques, faire l'hypothèse que les manoeuvres connaissent une situation particulièrement défavorisée en ce qui concerne les éléments des modes de vie pour lesquels l'ensemble des ouvriers connaît une situation peu favorable (telle qu'elle apparaît à travers le rapport sur les Inégalités).

Nous pensons en particulier :

- aux loisirs
- aux pratiques culturelles
- au confort, et surtout au (sur)peuplement du logement

A cet égard, en ce qui concerne les seuls travailleurs immigrés, d'après une enquête réalisée en 1972(1) auprès d'un échantillon d'actifs étrangers, enquête dans laquelle manoeuvres et O.S. représentaient (46 + 28) = 74 %, sur 100 personnes interrogées :

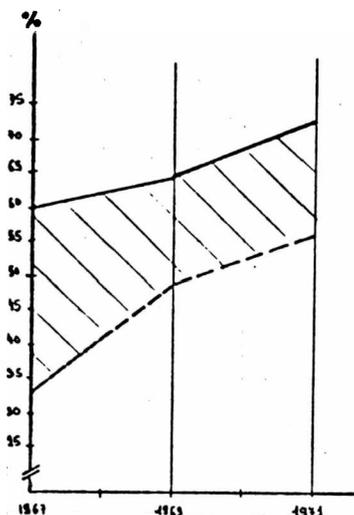
- . 37 habitaient un hôtel meublé
- . 26 habitaient un garni ou un taudis
- . 20 habitaient un foyer
- . 11 habitaient une cité de transit
- . 6 habitaient un H.L.M.

- à la consommation et à l'équipement des ménages (au sein de la classe ouvrière, comme le montre le graphique ci-dessous, les écarts sont encore importants entre qualifiés et non-qualifiés ; au cours des dernières années, ces écarts se sont souvent maintenus, ou même accrus au cours des dernières années).

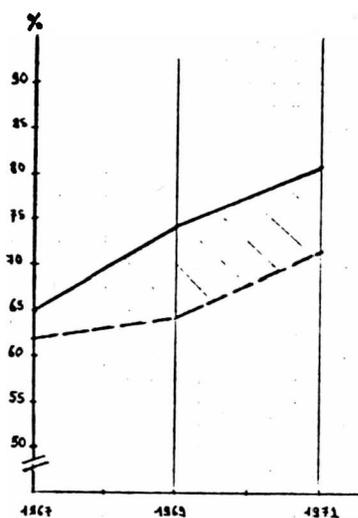
 (1) - A.C.T., "Emploi et logement des travailleurs immigrés" , Février 1973

EVOLUTION DES TAUX D'EQUIPEMENT DES MENAGES OUVRIERS de 1967 à 1971

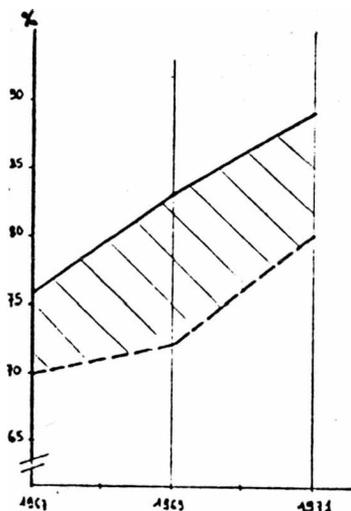
(source : d'après le CREDOC, CONSOMMATION N°4, 1972)



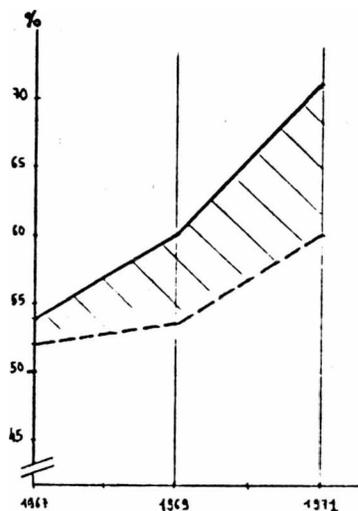
Automobiles



Téléviseurs



Réfrigérateurs



Machines à laver le linge

— contremaîtres et O.P.
 - - - autres ouvriers, manoeuvres, O.S., mineurs, etc..

Si l'on veut présenter un autre indice du retard en équipement des ménages d'ouvriers non qualifiés, la part de ceux qui ont le téléphone est particulièrement faible ; alors que 15 % de l'ensemble des ménages en étaient équipés (source : INSEE, enquête "conditions de vie des ménages" 1970), 3,5 % seulement des ouvriers qualifiés l'avaient ; pour les autres ouvriers, cette proportion tombe à 2,4 % !).

La même remarque peut être faite en ce qui concerne la consommation totale : de 1965 à 1969, elle a connu un accroissement annuel moyen de 6,6 % pour les ouvriers qualifiés, et de 6 % seulement pour les autres ouvriers.

VALEUR DE LA CONSOMMATION TOTALE DES MENAGES ORDINAIRES DE 1965 à 1969

(source : enquêtes INSEE, analysées dans "Données Sociales 1973")

C.S.P.	Consommation moyenne 1965, F. courants	Consommation moyenne 1969, F. courants	Accroissement annuel moyen %
Cadres supérieurs, professions libérales	31 570	38 820	5,3
Cadres moyens	22 840	28 330	5,5
Employés	16 830	20 810	5,5
Ouvriers	15 550	19 770	6,2
dont : Ouvriers qualifiés	16 610	21 460	6,6
Autres ouvriers ..	14 670	18 540	6,0
-----	-----	-----	-----
Ensemble des ménages	15 780	19 830	5,9

Les coefficients budgétaires traduisent également ce retard de la consommation des ouvriers non qualifiés : ainsi, en 1969, le poste "alimentation" représentait encore 42 % de leur budget de consommation (contre 38 % chez les ouvriers qualifiés, 35 % chez les employés, et 31 % chez les cadres moyens).

- à l'accès aux équipements collectifs
- à la vie sociale (réseaux de relations, réceptions, sorties)

o

o o

Malgré leur caractère fragmentaire, ces informations sur les conditions de vie des manoeuvres nous donnent un aperçu global des handicaps économiques et socio-culturels de cette population .

Peu protégés dans leur travail, mal rémunérés, souffrant d'un niveau d'éducation insuffisant, les manoeuvres sont de plus situés à la marge de la classe ouvrière ; maîtrisant difficilement leur comportement démographique, souvent isolés ou pères de familles nombreuses, ils doivent partager une trop faible consommation entre leurs nombreux enfants ; ces derniers souffrent directement des mauvaises conditions de vie du ménage ; ils n'ont que de faibles chances de poursuivre des études longues ; leurs perspectives d'avenir seront largement restreintes du fait même de leur environnement familial.

CHAPITRE IV

L'HORIZON SOCIAL DES MANOEUVRES

CHAPITRE IV

L'HORIZON SOCIAL DES MANOEUVRES

La part des manoeuvres dans la population active, ou, plus largement, celle des travailleurs non qualifiés, ne diminuant pas, ces derniers n'ont pas, de ce fait, de possibilités de connaître une amélioration "automatique" de leur statut socio-professionnel du seul fait de la mobilité structurelle.

Leurs perspectives de promotion sociale, et, corrélativement, de plus grande intégration au système socio-économique, dépendent donc de la mobilité "nette" que connaît leur groupe social: elles impliquent donc que des travailleurs issus d'autres catégories sociales (en cas de mobilité inter-générationnelle) ou d'autres catégories professionnelles (mobilité professionnelle) viennent **prendre** la place de ceux qui bénéficient de cette promotion.

Dans la carrière d'un individu, ces perspectives de promotion paraissent singulièrement limitées. D'après l'enquête F.Q.P. de 1970, sur 100 hommes et femmes manoeuvres en 1965, et actifs en 1970, 30 % seulement se retrouvaient dans une autre C.S.P. en 1970.

Et sur ces 30 "mobiles" on comptait 15 O.S., c'est-à-dire des personnes dont il est très difficile de savoir si elles ont connu ou non une réelle promotion professionnelle.

Plus globalement, sur 100 manoeuvres, 84 se retrouvent ouvriers non qualifiés au bout de 5 ans; et, sur les 16 "mobiles" tous n'ont pas nécessairement connu une "ascension" professionnelle: 2 d'entre eux (le plus souvent **des** femmes) sont en effet devenus "personnels de services" et deux autres (des hommes) salariés agricoles.

Au total, en l'espace de 5 ans, 1 manoeuvre sur 8 seulement a connu une réelle promotion dans son emploi, plus précisément, 5,6 % sont devenus ouvriers professionnels.

Par delà cette présentation de la faible mobilité de l'ensemble des manoeuvres, il semble important de faire la distinction :

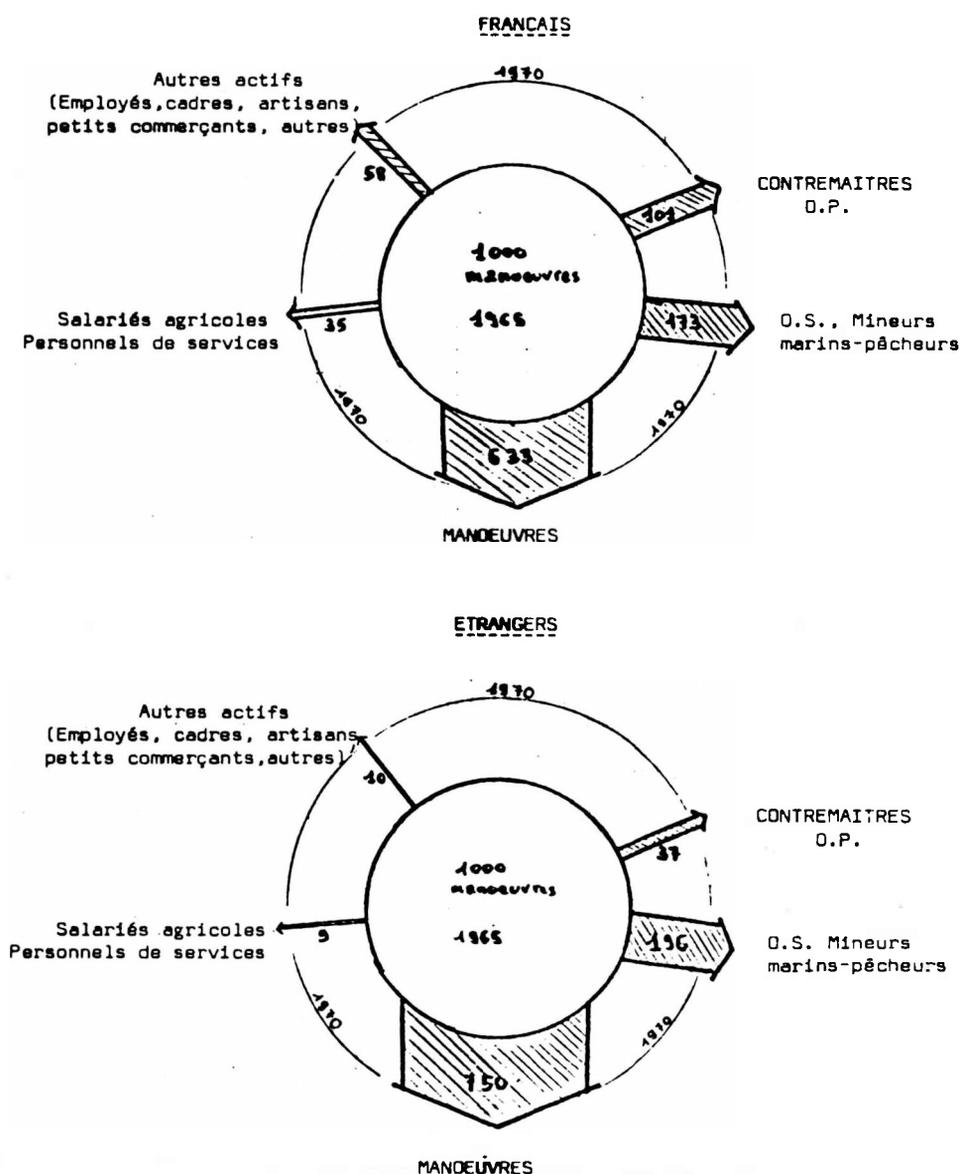
- entre les hommes et les femmes : la mobilité des femmes semble plus faible que celle des hommes : au bout de 5 ans, 75,6 % d'entre elles, sont restées manoeuvres ; parmi les "mobiles" on compte plus de personnels de services (5,2 % des anciennes ouvrières manoeuvres) et très peu d'O.P. (1,1 %). Une femme sur 10 seulement a connu un changement de catégorie qui puisse être interprétée comme une "promotion" au sens large (pas forcément l'acquisition d'une qualification : beaucoup de ces "promues" sont devenues employées de bureau ou de commerce !).

- entre les français et les étrangers : l'horizon social des manoeuvres étrangers est particulièrement restreint. Comme le montre le graphique ci-dessous en l'espace de 5 ans, 95 % d'entre eux (parmi les hommes) sont demeurés ouvriers non qualifiés. Cette proportion n'est que de 80 % pour les hommes français.

Tout se passe donc comme si les quelques faibles possibilités de mobilité des manoeuvres français étaient contrebalancées, non seulement par un recours de plus en plus important à la main d'oeuvre immigrée (voir plus haut), mais encore par le blocage accentué de toute possibilité de promotion de cette catégorie de travailleurs.

DEVENIR DES MANOEUVRES FRANCAIS ET ETRANGERS DE 1965 à 1970

(source : D'après l'enquête F.Q.P. 1970, INSEE, Collect. D.32)



Au delà de cette possibilité de promotion "individuelle", la mobilité inter-générationnelle devrait offrir la possibilité, aux enfants de manoeuvres, d'accéder à un statut socio-professionnel supérieur à celui de leur père.

Les chiffres dont nous disposons (enquête F.Q.P. 1965) portent sur des français actifs en 1964 (nés en 1918 ou après) dont les parents étaient manoeuvres à la fin de leurs études, c'est à dire dans une période qui va environ de 1935 à 1964.

Des données plus récentes sur le poids actuel de l'origine sociale sur le statut des enfants peuvent être tirées de l'analyse du niveau d'éducation auquel accèdent les enfants de manoeuvres, ou de l'âge auquel ils commencent à travailler (voir plus haut).

L'enquête de 1965 nous permet néanmoins de mesurer quelle était, il y a quelques années, l'importance du déterminisme lié à la profession des parents dans le milieu des manoeuvres.

Sur 100 fils de manoeuvres :	16,4 sont devenus manoeuvres	} 35,7 ou- vriers non	} 71,9
	19,3 sont devenus O.S.		
	36,2 sont devenus O.P.		
	10,1 sont devenus employés		
	8,2 sont devenus cadres moyens ou contremaîtres		

Mais ces données portent sur des fils de manoeuvres dont les âges sont très divers (de 46 à 16 ans, environ) : elles traduisent donc souvent à la fois l'effet de la mobilité inter-générationnelle et celle de la mobilité professionnelle "individuelle".

On peut mesurer plus précisément l'effet de la profession des parents sur celle des enfants à travers les premiers emplois occupés. Sur 100 fils de manoeuvres (nés en 1918 ou après) mais entrés en activité entre 1959 et 1964, à cette dernière date, 21,3 étaient manoeuvres, 16,2 O.S., mineurs, marins-pêcheurs (soit 37,5 % ouvriers non qualifiés), 30,1 % ouvriers qualifiés et 14,8 % employés.

Or sur l'ensemble des enfants d'actifs appartenant à la même génération (c'est à dire entrés en activité entre 1959 et 1964) les manoeuvres constituent 7,7 % les 17,9 % O.S., soit au total 25,6 % d'ouvriers non qualifiés .

Les fils de manoeuvres sont donc plus nombreux que la moyenne des Français à être dirigés vers les emplois ouvriers non qualifiés ; ils sont plus nombreux que l'ensemble des fils d'ouvriers à devenir manoeuvres (21,3 contre 10,7 %) .

Néanmoins, parmi la génération de fils de manoeuvres considérée, beaucoup ont connu une certaine progression par rapport au statut socio-professionnel de leur père : 30 % sont donc devenus O.P., et, hors du monde ouvrier, 15 % sont devenus employés, près de 5 % sont même devenus cadres. Cette mobilité a été en grande partie permise par la prolétarisation des fils d'agriculteurs qui ont ainsi pu permettre le maintien, voire le développement des emplois ouvriers non qualifiés : parmi les fils de salariés agricoles qui ont quitté la terre,

la moitié sont devenus manoeuvres, du moins à leur entrée dans la vie professionnelle ; parmi les fils d'exploitants, près de 10 % de ceux qui sont partis le sont devenus ; et près de 20 % sont devenus O.S.

L'appel à l'immigration et, dans une moindre part, en travail féminin, a également permis de répondre à la demande d'emplois ouvriers non qualifiés, tout en offrant une certaine possibilité d'ascension professionnelle aux fils des anciens manoeuvres et O.S.

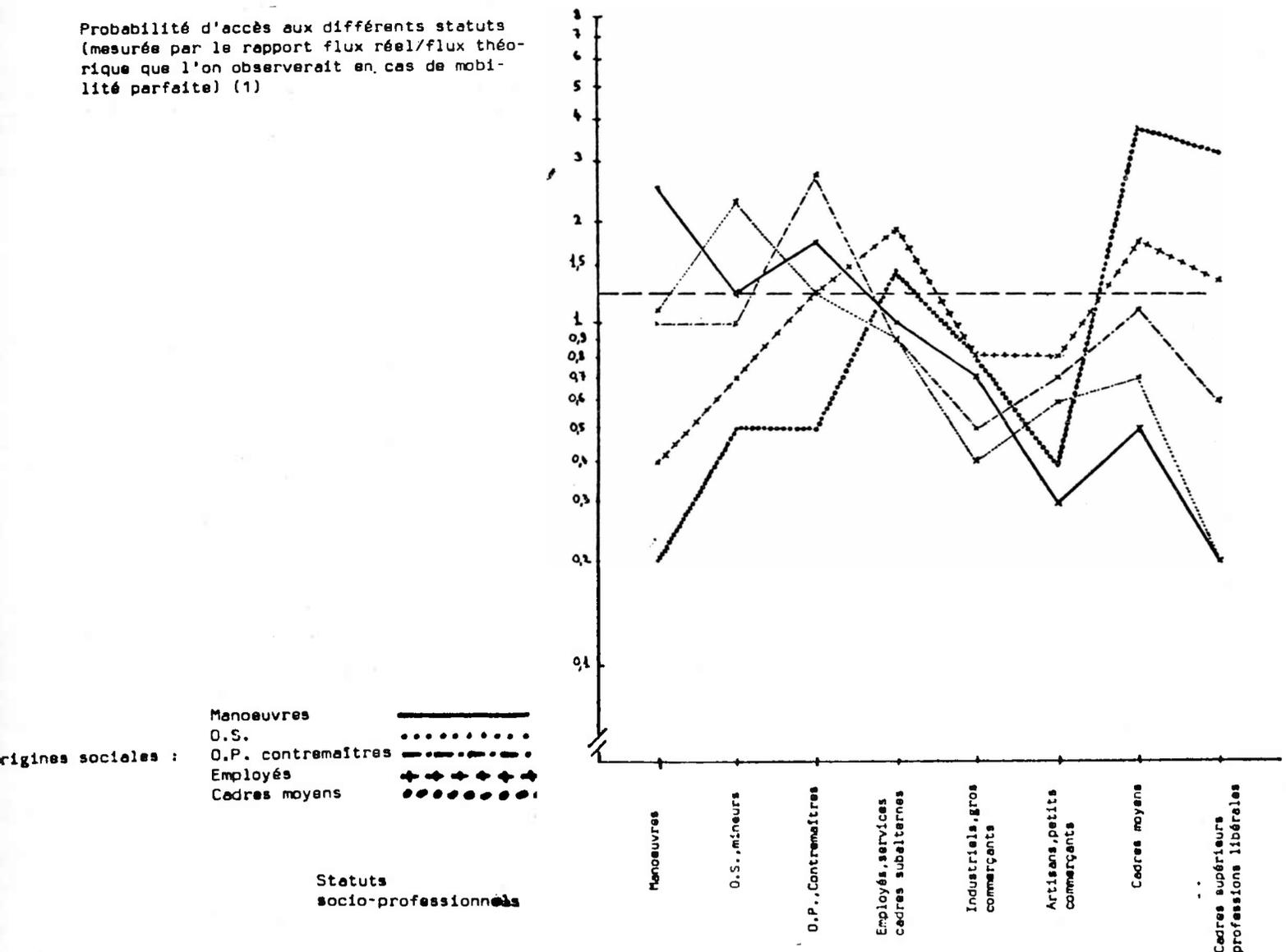
Le ralentissement actuel (pour les fils de ruraux) ou prévisible (pour les immigrés, et sans doute les femmes) risque de compromettre ces possibilités de promotion pour les fils d'ouvriers non qualifiés.

Mais, même auparavant, les possibilités d'ascension sociale des non-qualifiés étaient beaucoup plus limitées que celles des qualifiés.

RAPPORT ENTRE PROBABILITES REELLES ET PROBABILITES THEORIQUES (en cas de mobilité parfaite) D'ACCES A DIFFERENTES C.S.P. EN FONCTION DE L'ORIGINE SOCIALE

(source : d'après D. BERTAUX " L'hérédité sociale en France " Economie et Statistique n° 9 - Février 1970)

Probabilité d'accès aux différents statuts (mesurée par le rapport flux réel/flux théorique que l'on observerait en cas de mobilité parfaite) (1)



(1) - La valeur 1,2, portée en pointillés sur le graphique correspond à l'égalité entre un flux réel et le flux théorique correspondant lorsqu'on fait l'hypothèse supplémentaire que les catégories agricoles, même en cas de mobilité "parfaite", ne recevraient pas d'entrants.

Ainsi, les analyses faites par D. BERTAUX à partir de données de l'enquête 1964 montrent-elles que les statuts sociaux sont largement déterminés par l'origine sociale, et que les enfants issus de la même classe sociale (la classe ouvrière) ne connaissent cependant pas les mêmes possibilités d'accéder à certaines C.S.P. : ainsi, ceux dont la père était ouvrier qualifié ou contremaître ont des chances nettement supérieures à celles que leur donnerait une répartition aléatoire des C.S.P. de se retrouver eux-mêmes O.P. ou contremaîtres ; ils ont également des chances très proches de celles qu'ils devraient avoir en cas de mobilité parfaite, de se retrouver cadres moyens.

Pour les fils de manoeuvres aussi, l'influence de l'origine sociale ne se fera pas sentir seulement au niveau de la classe sociale de leur père, mais aussi à celui de sa qualification (chances très supérieures à ce qu'elles devraient être en cas de mobilité parfaite, de se retrouver eux-mêmes manoeuvres.)

o

o o

L'horizon social des manoeuvres est peu ouvert. Ce statut socio-professionnel, qui suppose de mauvaises conditions de vie, des revenus minimums, un travail peu protégé, instable, et surtout dénué de toute qualification pourrait constituer une étape nécessaire mais brève de la vie professionnelle d'un grand nombre de travailleurs à qui les mécanismes de formation et de promotion permettraient bien vite d'acquérir une qualification et un statut supérieurs.

Il n'en est rien : dans la majorité des cas, la catégorie des manoeuvres est une catégorie dans laquelle on reste un grand nombre d'années, parfois toute une vie de travail. Lorsqu'on la quitte c'est souvent pour devenir O.S., ce qui correspond vraisemblablement, dans bien des cas, à une amélioration du salaire mais non à un changement dans la nature et les conditions de travail (le patron préférant alors "surqualifier" nominalement leurs salariés plutôt que modifier une grille de salaires difficilement négociée).

Cette absence d'espoir, liée à la fréquente impossibilité de faire des projets même à moyen terme {mobilité géographique, risques de chômage} vient expliquer en grande partie le comportement des manoeuvres, mal intégrés, et sans doute d'autant moins "ascensionnistes" qu'ils ont moins de chances de monter.

Certes, les fils de manoeuvres, malgré l'influence indéniable de leur origine sociale, semblent avoir un minimum de chances de "s'en sortir". Mais il s'agit là des fils de pères manoeuvres français (près de la moitié de la catégorie reappelons-le, est constituée de femmes et de travailleurs étrangers) et de leur mobilité à un moment où l'exode rural, l'immigration, voire le travail féminin, permettaient de fournir une très large part de ce sous-prolétariat.

QUELQUES HYPOTHESES EN GUISE DE CONCLUSION

A l'issue de cette rapide **approche** documentaire sur la situation des manoeuvres en France, il ne nous est pas possible de dégager de véritables conclusions.

Nous pouvons cependant, dès maintenant, formuler un certain nombre d'hypothèses susceptibles de nous aider à mieux définir de grands axes pour la suite de cette recherche.

A travers les précédents chapitres, un certain nombre de traits caractéristiques de la population des manoeuvres apparaissent, qui nous permettent de mieux poser les problèmes qui en découlent.

D'abord la population des manoeuvres ne diminue pas, ou du moins, l'ameunissement récent de son importance doit-il être interprété avec prudence : d'après de nombreuses sources, il apparaît que le passage manoeuvre → O.S. ne s'accompagne pas, dans de nombreux cas, d'un changement dans la nature du travail, ou même dans la hiérarchie professionnelle.

Ensuite, cette population, autant par sa composition que par son mode de vie se distingue nettement des autres catégories ouvrières. Elle apparaît à cet égard quelque peu "marginale" par rapport à la classe ouvrière proprement dite.

Dans leur niveau de vie, les manoeuvres sont par ailleurs beaucoup plus défavorisés que les autres catégories ouvrières, et, le plus souvent, les écarts se maintiennent, parfois même ils s'accroissent. Ainsi, cette catégorie socio-professionnelle constitue-t-elle un des principaux "réservoirs" de pauvres de notre société ; l'absence d'une progression réelle des qualifications en milieu ouvrier, et la trop faible mobilité entre les différentes catégories tendent à accentuer, perpétuer et reproduire ces situations de pauvreté.

Le maintien de cette population très importante de travailleurs non qualifiés, et pauvres dans tous les domaines de leurs modes de vie peuvent donner lieu à deux séries d'hypothèses qui se recoupent largement :

- les premières se situent principalement au niveau du système de production : quelle est la signification de la persistance des travailleurs non qualifiés et non protégés dans leur travail alors que les tendances de la société et de l'économie française depuis vingt ans semblent être à la formation, à la modernisation, et à la protection sociale des travailleurs.
- les secondes tiennent plus globalement à la signification et aux problèmes posés par le maintien d'une large part de ménages pauvres dans une société occidentale qui a connu une croissance considérable du niveau de vie moyen et qui cherche à lutter, au moyen de politiques sociales souvent coûteuses, contre les principales formes de pauvreté.

1 - Persistances des emplois non qualifiés dans une économie caractérisée par la croissance, la modernisation et le développement de la formation professionnelle

Nous avons noté au cours des chapitres précédents une persistance globale de la part des emplois non qualifiés dans le système économique. En ce qui concerne la classe ouvrière, ce phénomène se traduit par le maintien, voire l'accroissement de la proportion de manoeuvres et d'O.S. Certes, au cours des dernières années, on a assisté à un transfert d'un certain nombre de manoeuvres dans la catégorie O.S., mais nous avons souligné la difficulté d'interpréter cette forme de mobilité comme un phénomène positif.

Que signifie cette évolution ou plutôt cette absence d'évolution que semblent contredire les tendances globales de la dynamique économique de ces dernières années ? On peut essayer de dégager plusieurs facteurs d'explication de cette contradiction apparente.

- les premiers tiennent aux caractères intrinsèques d'un système économique non planifié (ou du moins très peu planifiés).

Il est en effet difficile dans un tel système, très dépendant des lois du marché et, partant, devant tenir un compte primordial des impératifs de la concurrence, de dégager les capitaux nécessaires à une restructuration des tâches qui permettraient de faire disparaître, ou, du moins, de réduire fortement la part des emplois non qualifiés (1).

D'autre part, dans un tel système, il est utile, voire nécessaire, de pouvoir amortir les a-coups de la transformation de l'appareil économique et ceux de la conjoncture au détriment d'une catégorie de salariés "hors statut", très mobiles, pouvant être déplacés d'un secteur à l'autre, ou licenciés en cas de ralentissement économique. Les travailleurs non qualifiés et particulièrement les manoeuvres ont à cet égard une situation très différente de celle du personnel qualifié, moins mobile professionnellement, participant plus directement à la production et, souvent mieux protégé dans son statut même (c'est principalement à cette catégorie de travailleurs qu'a bénéficié la politique contractuelle) (2). Cette inégalité de protection tend cependant à s'estomper dans les périodes de crise accentuée.

- les autres facteurs sont inhérents à la nature même de la modernisation de l'appareil de production. Il est maintenant bien connu que, dans de nombreux cas, (3) le progrès technique engendre dans un premier temps l'apparition de nouvelles qualifications, mais conduit dans un deuxième temps à une division accentuée du travail et à une parcellarisation des tâches.

D'ailleurs l'augmentation des emplois non qualifiés dans les catégories "ouvriers" et "employés" est souvent parallèle à un accroissement de la part du personnel d'encadrement (4).

 (1) - Voir à ce sujet les analyses de G. ROUSTANG dans "A-t-on besoin de gens formés" in Esprit, Octobre 1974

(2) - Voir à ce sujet Annette JOBERT "Pratiques contractuelles et conflits du travail : étude de cas : la SNCF - CREDOC 1973

(3) - Voir à ce sujet W. GROSSIN, M. KLAINÉ "Qualification du travail et développement technique" Revue Française des Affaires Sociales, Juillet-Septembre 1970

(4) - C.F. BAUDELLOT, R. ESTABLET, J. MALEMORT "La petite bourgeoisie en France" MASPERO 1974

Par ailleurs, la concentration industrielle, permettant une segmentation plus poussée des tâches, tend elle aussi à accroître la part des travailleurs non qualifiés. Si la constitution de très grandes unités de production sera peut-être freinée dans notre pays, pour les années à venir, il n'en reste pas moins que la disparition des petits établissements apparaît comme une tendance inévitable.

Il serait, à cet égard, particulièrement intéressant d'étudier très précisément la relation entre l'évolution de la part des manoeuvres - ou du moins de ceux qui effectuent un travail de manoeuvre - avec la concentration et la modernisation des différentes branches économiques.

Ce maintien et, dans certains secteurs, ce développement du pourcentage des emplois non qualifiés n'est pas sans entraîner un certain nombre de problèmes qui risquent de se développer dans notre société moderne.

D'une part, la contradiction s'accroît entre l'élévation du niveau moyen d'éducation - liée à la démocratisation de l'enseignement - et, de la formation de main d'oeuvre - liée au développement de la formation professionnelle et plus particulièrement de la formation permanente - et la relative stagnation de la structure des emplois. Le décalage entre le niveau d'aspiration des individus et le statut auquel ils pourront accéder, risque de s'accroître, surtout pour ceux qui sont originaires de milieux modestes et qui, de ce fait, auront encore plus de mal à trouver un emploi qui corresponde approximativement à la nature et au niveau de leur formation (1).

D'autre part, l'absence de perspectives socio-professionnelles intéressantes risque de décourager beaucoup de jeunes ou de travailleurs de poursuivre (ou de reprendre) des études dont ils perçoivent de moins en moins la rentabilité. Dans ce cas, le système d'éducation, même s'il devient apparemment plus ouvert aux catégories sociales défavorisées, aura peu de chances de compenser les inégalités engendrées par l'origine sociale.

Enfin, cette inadéquation entre le marché de l'emploi et celui de la formation risque d'accroître les difficultés de "recrutement" pour les emplois les moins qualifiés, d'autant que les sources traditionnelles de main d'oeuvre à ce niveau semblent, sinon se tarir, du moins peu susceptibles de répondre dans les années à venir, à la demande de manoeuvres et d'O.S. (qu'il s'agisse des immigrants, des fils de paysans ou des femmes)

(1) - sur la résurgence des critères de choix liés à l'origine sociale lorsque le niveau de diplôme est équivalent voir : les nombreux articles de P. BOURDIEU à ce sujet, en particulier " Les stratégies de reconversion " in Information sur les Sciences Sociales - Octobre 1973, et les travaux de L. LEVY GARBOUA sur les capacités "non filtrées" par le diplôme, en particulier dans " Rémunère-t-on les études " consommation n° 3, 1973

2 - Maintien et reproduction d'une population pauvre dans une société développée

Les manoeuvres, comme nous l'avons souligné, constituent un des principaux groupes pauvres dans la société française actuelle. Les politiques fiscales et sociales n'ont pas notablement contribué à diminuer les écarts qui séparent leur niveau de vie de celui des autres catégories de la population.

Plus encore que les O.S., les manoeuvres semblent rejetés à la marge du système social et même de la classe ouvrière. Leur composition semble expliquer en partie cette situation. En effet, la part importante d'immigrés de l' "extérieur" ou de l' "intérieur" (fils d'agriculteurs) chez les manoeuvres, nous amène à mieux comprendre la spécificité de leur mode de vie et de leur système de valeur. Beaucoup sont "à cheval" entre deux systèmes de référence (celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil, ou bien celui du milieu rural et celui du monde industriel). Cette "marginalité" est aggravée par leur place dans le système de production : participant moins directement à la production, ils connaissent par ailleurs une mobilité d'emploi plus forte que les autres catégories et sont moins protégés dans leur emploi. Absence de sécurité, de protection, faibles possibilités de promotions, empêchent souvent l'élaboration d'un projet personnel et conduisent à des comportements (en ce qui concerne la natalité, l'épargne, le logement, etc..) dans lesquels le calcul économique n'entre que peu.

Leur déracinement, lié au comportement spécifique des manoeuvres vient amplifier les phénomènes de pauvreté dont ils pâtissent. Ayant un niveau de revenus très faible (l'adéquation manoeuvre - "smicards" semble d'autant plus forte que cette catégorie voit ses intérêts encore mal défendus par une classe ouvrière dont les traditions et les caractéristiques globales sont très différentes des leurs) les manoeuvres connaissent une grande pauvreté dans la plupart des aspects de leur mode de vie.

Cette pauvreté se traduit souvent par une très forte vulnérabilité aux "accidents", vulnérabilité accrue par leur désarroi, et leur absence de participation aux normes d'un groupe. Cela éclaire la signification de la forte pénétration dans ce groupe de l'alcoolisme, du suicide, de la délinquance.

Ces situations de pauvreté ont, de ce fait, de fortes chances de se reproduire à la génération suivante.

Seule une politique globale et cohérente portant à la fois sur la revalorisation et l'enrichissement des tâches, l'amélioration des conditions de travail, le relèvement des salaires, et l'augmentation de la mobilité sociale, donc des possibilités objectives de promotion des manoeuvres pourrait, semble-t-il, diminuer de façon notable les inégalités qu'ils subissent dans leurs conditions de vie. Mais cette promotion globale de la catégorie est-elle compatible avec les impératifs actuels de notre système économique ?

o

o o

Exclus de la plupart des "bienfaits de la croissance" ,les manoeuvres sont néanmoins tout-à-fait intégrés à un système économique dans lequel ils remplissent une fonction indispensable. Et il est possible à ce sujet, de poser l'hypothèse selon laquelle cette exclusion s'explique en grande partie par la nature même de leur fonction économique : mal payés, peu protégés, ne connaissant encore, pour la plupart, qu'un niveau d'éducation très faible, les manoeuvres sont actuellement aptes à jouer leur rôle de "population-tampon", déplacés, licenciés, où embauchés au gré des besoins fulctuants d'une économie libérale.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTES

- INSEE :** Données Sociales 1973
 Enquête F.Q.P. 1970 - Coll. D.32
 Enquête F.Q.P. 1964 - Etude et conjoncture, Février 1967
 Enquête "Salaires" 1969 - Coll. M. 20
 Codes des C.S.P. 1969
 Codes des métiers 1970
- G. ADAM ,F. BON, J.CAPDEVIELLE, R. MOURIAUX,**
 " L'ouvrier français en 1970 " - Armand Colin - 1970
- Y.BARAQUIN, P.A. MERCIER,**
 " Les hypermarchés " - CREDOC 1973
- C. BAUDELLOT, R.ESTABLET, J. MALEMORT,**
 " La petite bourgeoisie en France " Mai- Juin 1974
- J.F. BERNARD,**
 " La condition de l'O.S. à la Régie Renault " - CREDOC 1971
- J.F. BERNARD, P.LANCO ,**
 " Etudes de quelques caractéristiques socio-économiques du personnel de la R.N.U.R. - CREDOC 1973
- P. BERNOUX,**
 " Les O.S. face à l'organisation industrielle " in Sociologie du travail n° 4 - 1972
- P. BERNOUX, D.MOTHE, J. SAGLIO,**
 " Trois ateliers d'O.S. " - Paris -Editions ouvrières, 1973
- D. BERTAUX,**
 " L'hérédité sociale en France " Economie et Statistiques n° 9 - Février 1970
- BRUNET, JAILLY,**
 " La déqualification du travail ..." Commentaire d'une étude de l'O.C.D.E. - Revue Economie Politique - Février 1972
- M. BUTLER, J.P. DE GAUDEMAR, R. TOURREAU,**
 " Formations et carrières professionnelles " in Sociologie du travail n° 1 , 1974
- G. CALOT, L. HENRY,**
 " Nuptialité et fécondité des ménages en France," d'après l'enquête de 1962 - Population Mars -Avril 1972
- CEREQ - LIA,**
 " Qualification du travail " - Liaisons Sociales n° 6 667, Octobre 1973
- M. CEZARD ,**
 " O.S. et manoeuvres forment 1/3 des salariés de l'Industrie " - Economie et Statistique n° 38 - Octobre 1972

- CREDOC,**
 Consommation n° 4 - 1972
- J.P. DUMONT ,**
 " La fin des O.S. " - Paris, Mercure de France - 1973
- EMPLOI ET LOGEMENT DES TRAVAILLEURS IMMIGRES ,**
 A.C.T. - 1973
- ESPRIT,**
 N° sur "la formation permanente" Octobre 1974 (en particulier " G.ROUSTANG"
 " A-t-on besoin de gens formés "
- H.FAURE, J.C.BACKE,**
 " Travail et habitat " - CREDOC 1974
- A.GORZ,**
 " Critique de la division du travail " Editions du Seuil - 1974
- W.GROSSIN, M. KLAINE,**
 " Qualification du travail humain et développement technique " in Revue
 Française des Affaires Sociales, Juillet-Septembre 1973
- P.D'HUGUES, G.PETIT, F. RERAT,**
 " L'évolution de la qualification ouvrière et les besoins en formation"
 Revue Française des Affaires Sociales n° 3 - 1971
- P.D'HUGUES, G.PETIT, F.RERAT,**
 " Les emplois industriels" Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi -
 P.U.F. 1974
- INED - INOP,**
 " Enquête recherche sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire",
 P.U.F. 1973
- A.D'IRIBARNE ,**
 " Progrès technique et évolution des qualifications - vol.XXV - Revue
 Economique n° 3 - Mai 1974
- A.JOBERT,**
 " Insertion économique et sociale des étrangers en France" - CREDOC 1974
- " Pratiques contractuelles et conflits du travail " - Etude de cas,
 la S.N.C.F. - CREDOC 1973
- L.LEVY GARBOUA,**
 " Rémunère t-on les études " - Consommation n° 3, 1973
- S.MALLET,**
 " La classe ouvrière va-t-elle disparaître ?" - Problèmes économiques
 N° 1 238 - Septembre 1971
- " La nouvelle classe ouvrière" 1969 - Editions du Seuil
- P.A.MERCIER,**
 " Les inégalités en France " - CREDOC 1974
- J. MONOD,**
 " Transformation d'un pays" - Fayard 1974
- D. MOTHE,**
 " Les O.S. " - Paris - Editions du Cerf 1972

M.R. PINEAU,

" Les O.S. " Paris - Editions Sociales - 1973

L. ROUSSEL,

" La nuptialité en France " Population - Novembre-Décembre 1971

N. TABARD,

" Situation du travail des femmes en 1971 " - CREDOC 1973

CL. VIMONT, L. FOUCHER,

" Les effets de la concentration industrielle sur les besoins en personnel par profession " - Population - Septembre - Octobre 1970

24 NOV. 1975

Лет. η². 1

